

Collection Génie public

En 1880, Jean-Louis Dubut de Laforest publie son premier roman : *Les Dames de Lamète* qu'il rééditera en 1892. Dès ce premier livre, il affirme une démarche d'écriture originale qui lui apportera le succès. Publiés le plus souvent sous forme de feuilletons dans les journaux qui prolifèrent à la fin du XIX^e siècle, ses romans sont avant tout « populaires » ; ils se caractérisent par une priorité donnée à l'action qui connaît de nombreux rebondissements, coups de théâtre et autres renversements de situation.

Mais l'écriture de Jean-Louis Dubut de Laforest ne se limite pas à une succession d'actions plus ou moins spectaculaires. À l'instar de bien des romanciers de son époque, l'auteur des *Dames de Lamète* est un écrivain réaliste qui accorde une grande importance aux détails et qui ne laisse pas hors du cadre ce qu'on a l'habitude de cacher.

Ainsi, la lecture de ses romans est avant tout une plongée sans complaisance dans la France de la fin du XIX^e siècle où l'on voit se mettre en place les fondements de la société que l'on connaît aujourd'hui.

Après Morphine, Victor Flori nous propose de découvrir le premier roman de Jean-Louis Dubut de Laforest, premier coup de génie d'un des plus grands écrivains du XIX^e siècle.

ISBN : 978-2-917649-37-4

2,90 €

Jean-Louis Dubut de Laforest

Les
dames

de

LAMÈTE

TOME 1



Livre unique

Collection Génie public

**Jean-Louis
Dubut de Laforest**

Les dames de Lamète

TOME I

édité et annoté par Victor Flori



Le livre unique

À mon maître et ami, Alcide Dusolier¹.

Jean-Louis Dubut de Laforest

1. François, Alexis, Alcide Dusolier (1836-1918) est un journaliste et homme politique français, contemporain de Jean-Louis Dubut de Laforest. Après des études de droit, il écrit dans différents journaux : *L'Artiste*, *Le Figaro*, *Le Nain jaune*, *Le Courrier français* et *La République française*. Deux de ses poèmes ont été publiés dans *Le Parnasse contemporain*. En septembre 1870, il devient secrétaire de Léon Gambetta, alors ministre de la Guerre. De 1881 à 1885, il est député républicain de Dordogne et sénateur de 1885 à 1912.

Préface

« Audacieux, vibrant, cherchant partout des moulins à vent pour leur courir sus, c'est un Don Quichotte de l'idée. Style rapide, imagination de feu, fécondité inépuisable : tels sont les grands traits du caractère du jeune et brillant romancier. » C'est avec ces mots que le journaliste Édouard Déchaumes décrit Jean-Louis Dubut de Laforest en 1885 dans *L'Événement*.

L'auteur du *Gaga*, publié en 1884 et auquel est consacré l'article d'Édouard Déchaumes, appartient au groupe d'écrivains que la postérité qualifiera de « romanciers feuilletonistes » pour définir plusieurs générations d'écrivains apparus avec l'essor considérable de la presse tout au long du XIX^e siècle. Leurs romans sont publiés en feuilletons dans les journaux et leur apportent ainsi des revenus significatifs, suffisants en tout cas pour se consacrer à leur œuvre. Dans la lignée d'Eugène Sue et de Ponson du Terrail, il est l'auteur de plus de soixante-dix romans écrits en seulement une vingtaine d'années qui lui apporteront le succès, malgré une fin tragique.

Jean-Louis Dubut de Laforest est ainsi un des premiers auteurs de « romans populaires », lesquels se caractérisent par une importance accrue donnée à l'action et des personnages souvent stéréotypés. Mais son œuvre se situe aussi au moment où triomphe en France l'esthétique réaliste, ou naturaliste, dont l'ambition est de montrer la réalité telle qu'elle est, sans fard, sans laisser hors du cadre les images négatives ou gênantes. L'auteur des *Dames de Lamète* adhère à ce mouvement et lui donne une dimension scientifique, en accordant une grande importance aux détails et en intégrant aux histoires qu'il invente les progrès réalisés dans le domaine scientifique. Quand on entre dans les romans de Jean-Louis Dubut de Laforest, on découvre

un immense reportage sur la société française de la fin du XIX^e siècle. C'est le cas dès son premier livre, *Les Dames de Lamète*, publié en 1880, où apparaissent par exemple toutes les difficultés de la scolarisation universelle entamée avec la Révolution de 1789 et qui peine à se réaliser. Le destin du personnage de l'institutrice, Louise Berthier, présente une analyse précise et concrète de ce phénomène social.

La dimension « populaire » du roman évite cependant tout sentiment d'une narration trop descriptive : morts violentes, fourberies et trahisons en tout genre structurent une narration avant tout dramatique.

Dans son article, Édouard Déchaumes compare le romancier au héros de *La Mancha* et pointe ainsi un autre aspect important de son originalité : un engagement politique et social. Un roman comme *Morphine* par exemple s'élève contre le fléau que représente pour toute la société l'avènement de cette première « drogue dure » et s'insurge contre le traitement réservé aux toxicomanes.

Jean-Louis Dubut de Laforest écrit son premier roman dans les années 1870, après quelques articles dans le journal républicain *L'Avenir de la Dordogne*, révélateurs de son engagement. Pour comprendre aujourd'hui le sens de cette sensibilité idéologique, il est nécessaire de rappeler la configuration du paysage politique de l'époque. Il comprend trois grandes tendances :

- républicaine, c'est-à-dire attachée aux idéaux de liberté, d'égalité, au pouvoir démocratique liés à l'épisode révolutionnaire ;
- bonapartiste, nostalgique du régime autoritaire de Napoléon I^{er} puis de Napoléon III qui régna pendant près de trente ans de 1852 à 1870 ;
- monarchiste, nostalgique de la société féodale.

On mesure mal aujourd'hui combien ces forces étaient présentes dans la société du XIX^e siècle. Elles apparaissent toutes trois dans le premier roman de Jean-Louis Dubut de Laforest, ainsi que son engagement républicain qu'il signale dès la dédicace à Alcide Dusolier, longtemps député dans la région où se passe l'histoire : la Dordogne. Dans *L'Affaire du Gaga* publié en 1886, l'auteur définit son premier livre comme « une étude de mœurs de province » et revendique ainsi sa démarche réaliste. Il écrit plus loin : « Le volume obtint un certain succès, j'y défendais la liberté de conscience, en dramatisant les angoisses et le désespoir d'un jeune médecin auquel une femme

cléricale refusait de donner sa fille en mariage parce que le docteur appartenait à la franc-maçonnerie. » C'est bien aussi sur le terrain religieux que se joue le combat des républicains dans les années 1870. Si l'histoire leur donnera raison, notamment avec les lois laïques de 1905 de séparation de l'Église et de l'État, ce ne sera pas sans lutte avec une Église « apostolique et romaine » dont le soutien se porte plus volontiers vers les tendances monarchiste ou bonapartiste qui lui garantissent davantage de ressources et d'influence dans la société.

En dénonçant dans *Les Dames de Lamète* les ravages du « bureau de charité modèle » où règnent l'égoïsme, l'hypocrisie et les ambitions personnelles, l'auteur inscrit son œuvre dans un combat idéologique. Et quand il défend la franc-maçonnerie du docteur Dutertre, ce n'est pas la société secrète qu'il protège, mais bien la « liberté de conscience » qui sera au cœur des lois de 1905.

Le génie de Jean-Louis Dubut de Laforest, c'est qu'en appuyant son œuvre sur une démarche naturaliste et un réel engagement politique, il compose une intrigue particulièrement efficace, au point que, comme dans *Morphine*, le roman s'élève au niveau de la tragédie individuelle. Ces deux romans présentent en quelque sorte le sacrifice d'une héroïne pure et idéale, écrasée par une société égoïste et implacable. Jeanne de Mersay disparaît à la fin du roman, victime de la jalousie, des « clabauderies » et des attaques des dames de Lamète qui apparaissent comme autant de lames pointées vers elle.

Mais alors que dans *Morphine* toute l'intrigue était organisée autour de la relation entre Blanche de Montreu et Raymond de Pontailiac, elle connaît dans le premier roman de Jean-Louis Dubut de Laforest de nombreux détours et ramifications. De ce point de vue, on peut comparer *Morphine* à une tragédie classique et *Les Dames de Lamète* à un drame shakespearien.

Parmi tous les personnages qui se répartissent de façon manichéenne étant donné les contraintes d'un roman à la fois populaire et politique, il en est un qui reste ambigu et qui donne une des clés à l'interprétation du roman, expliquant notamment la dédicace à un militant républicain qui sera dans les années 1870 le secrétaire de Léon Gambetta, une des principales figures de ce mouvement politique. Il s'agit de la comédienne Pauline Télén.

Son parcours dans le roman va dans un sens inverse de celui de l'héroïne principale : de la victime d'abus sexuels dans ses années de formation au début du livre, au statut de diva dans le monde parisien à la fin. Ce personnage est d'abord un moyen pour l'auteur de dénoncer le fonctionnement des théâtres de son époque où l'argent des abonnés pèse davantage sur la reconnaissance artistique que l'intérêt du public. Au milieu de l'histoire, alors qu'elle est « descendue » de Rennes à Lamète pour faire chanter Armand de Boistel, elle confie qu'elle souhaite étudier les mœurs de Lamète pour écrire un roman. Elle apparaît à ce moment-là comme un double de l'auteur, qui partira à Paris lui aussi dans les années 1880 pour réaliser la carrière littéraire que l'on sait. Par la suite, en se mêlant aux intrigues infâmes du vicomte des Blastiers, Pauline Télén, devenue Madame veuve de Bussy, sera celle qui permettra d'en finir avec les persécutions du docteur Dutertre.

En quoi ce destin explique-t-il la dédicace à Alcide Dusolier ?

La comédienne est le seul personnage qui parvient à tirer son épingle des intrigues infernales des dames de Lamète par une attitude parfois ambiguë et que l'on peut qualifier d'opportuniste, laquelle correspond finalement au chemin que prennent les républicains dans les années 1870 après les traumatismes des deux guerres, comme l'écrit dans cette période Eugène Spuller à Léon Gambetta : « Ce n'est pas la République, tant s'en faut, mais pour nous rendre dignes de la fonder et de la posséder enfin, sachons au moins une bonne fois, après tant d'expériences malheureuses, nous conduire tous en hommes politiques, c'est-à-dire en hommes patients, rusés, infatigables, dans la défense pied à pied dans ce semblant d'institution républicaine qu'on veut bien nous laisser¹. » La démarche de Léon Gambetta sera elle aussi qualifiée d'*opportuniste*, sans que le terme soit porteur des connotations négatives qu'on lui connaît aujourd'hui. Le premier roman de Jean-Louis Dubut de Laforest est dans une large mesure un hommage et un soutien au combat des républicains de son temps.

Victor Flori

Note préliminaire

Les Dames de Lamète a été publié en 1880 chez l'éditeur G. Charpentier et en 1892 chez l'éditeur E. Dentu. Les deux versions sont en tout point identiques. C'est donc à partir de ces éditions qu'a été établi le texte que nous présentons aujourd'hui.

Notre souci a été d'être les plus fidèles possibles au texte original qui n'a connu que de légères modifications. Nous nous sommes limités à adapter la ponctuation aux usages actuels tout en préservant son originalité, en particulier un usage très fréquent des points de suspension.

Nous avons agrémenté notre édition de notes de bas de page expliquant la plupart des noms propres et les mots devenus rares ou désuets.

1. Cité par Pierre Barral, *Les Fondateurs de la III^e République*, éditions Armand Colin, 1968.

Avant-propos

Ce livre a été écrit au milieu des clabauderies¹ d'une petite ville, interrompues par les chansons des cigales et par les glouglous d'une jolie rivière.

L'auteur ne parle que de ce qu'il a vu et entendu : ses personnages sont réels. Mais il estime qu'un roman vaut mieux qu'un pamphlet ; il a respecté les masques.

Au surplus, la philosophie qui convient aux heures de soleil où l'on écoute le murmure de l'eau, est celle des chercheurs et des poètes : elle peut porter à la tristesse, jamais à la haine.

1. Médisances.

Chapitre premier *Louise Farget*

Le père Farget était un vieux militaire de l'Empire¹. Il avait fait au 16^e de ligne² les campagnes de Bonaparte, et le soleil d'Austerlitz³, brunissant son visage, avait doré ses galons. Son grade de sergent-major fut payé par la perte de son bras droit. Quelques mois d'hôpital ayant suffi à sa nature robuste pour vaincre le mal, Farget voulut revenir au pays. Sous le rapport de la plume, disait-il en riant, sa main gauche avait hérité de toutes les qualités de la droite. Cette dernière avait parfois été un peu vive pour corriger quelque malotru.

À quelque chose malheur est bon.

Grâce au boulet, la vilaine cicatrice qu'un sabre ami avait tracée dans un duel à cette malheureuse main droite n'existait plus : la camarade serait désormais plus calme : la plume remplacerait le fusil. Et il est de fait qu'à la 3^e du 2^e, le sieur Farget passait, à juste titre, pour avoir la plus belle main du bataillon.

L'espoir du manchot ne fut pas déçu. Ses parents étaient morts depuis quelques années, et il avait dû affermer⁴ à un voisin sa maisonnette et sa terre. Le soldat prit un arrangement avec son fermier et il rentra immédiatement en possession de son héritage situé à Marny, dans le noir Périgord⁵. La succession était minime. Il fallait trouver un emploi pour aider à la petite pension de quatre cents francs.

1. Régime instauré en France par Napoléon Bonaparte de 1804 à 1815. 2. Le 16^e régiment d'infanterie de ligne est un régiment français créé à la fin de l'Ancien Régime. 3. La bataille d'Austerlitz (aujourd'hui Slavkov, en République tchèque) se déroule le 2 décembre 1805 au sud de la Moravie, elle voit la victoire de Napoléon I^{er} sur Alexandre I^{er} et François II. 4. Louer. 5. Ancienne région historique qui recouvre l'actuel département de la Dordogne.

Le notaire de Marny avait besoin d'un clerc : Farget n'hésita pas à offrir ses services. Quelques jours après, il trônait en l'étude de Maître Pontet, et moulaït des grosses¹ avec une écriture assez séduisante pour faire tressaillir de dépit tous les clerks ses prédécesseurs.

Sa maisonnette étant à cent pas de l'étude, l'aide-tabellion² avait le temps de préparer et de prendre ses repas. Au surplus, sa table était rapidement servie, un peu de soupe trempée à la hâte, quelques pommes de terre étouffées sous la cendre, un peu de vin, – on est homme, n'est-ce pas ? – voilà son ordinaire.

Le dimanche, il achetait au boucher pour quelques sous de viande, et cette méthode frugale faisait de lui le gars le plus alerte et le plus laborieux du canton. Depuis quelques mois, il s'était créé un nouveau système de ressources en devenant écrivain public. Il n'était pas une brave femme illettrée qui, ayant son fils au service, ne s'adressât à lui pour faire écrire au troupiier que « la santé était bonne et que l'on souhaitait que la présente le trouvât de même. »

François Farget atteignit ainsi sa cinquantième année. Tout en rendant de nombreux services à ses concitoyens, il avait su amasser un petit magot. Il songea alors à prendre femme. On le savait si bon, si actif et si dévoué qu'on passa sur ses cinquante ans et sur son infirmité. Son cœur fit oublier l'absence de son bras droit. Il épousa la fille d'un cultivateur, une bonne et vaillante femme.

Le ménage fut heureux. La maisonnette brillait par son bon ordre et de notables économies venaient s'entasser dans les tiroirs du vieux buffet de la cuisine : on parlait déjà d'acheter la terre des Mandareau. Quelle joie ! la femme Farget avait ressenti les premières douleurs de la grossesse.

– Ce sera un garçon, disait le militaire. Nous le pousserons, il deviendra officier, pour sûr...

Et après le travail de l'étude et des écritures de toutes sortes, les époux devisaient ensemble sur le bonheur qui les attendait.

Cet heureux temps ne devait pas durer. La mère mit au monde une petite fille bien frêle et bien chétive, et ne se releva pas de ses couches. Une fièvre puerpérale³ l'emporta au bout de six semaines.

1. Nom donné aux copies de décisions de justice ou d'actes notariés comportant la formule exécutoire, écrites en gros caractères. 2. Personne qui a pour fonction de délivrer les grosses des actes reçus par les notaires. 3. Relative à l'accouchement.

Farget avait fait son devoir de soldat, il fit son devoir de père. Il prit une nourrice, une vigoureuse gaillarde qui, moyennant cinq francs par mois, devait donner à l'enfant une part de son lait. Le notaire avait accepté d'être parrain ; la marraine fut la sœur de la mère de Farget, Madame Dergeau, qui habitait Narvon, petite ville voisine.

L'enfant grandit rapidement et son intelligence se développa d'une façon extraordinaire. On eût dit que la nature avait pris soin de mûrir par avance l'orpheline. Elle aimait tant son père ; elle le voyait si préoccupé de ses moindres désirs qu'elle tourmentait sa tête pour lui éviter la moindre contrariété.

– Je t'aime pour deux, disait Louise.

La petite fille s'était rendue compte des dépenses du ménage.

– Comment, mon père, tu veux prendre une servante ? mais, sais-tu, nos ressources ne sont pas bien considérables. Tu as quatre cents francs de pension et tu te fais à peu près autant avec ton travail de l'étude. Le revenu de notre terre est insignifiant... huit cents francs ! Mais en payant le loyer d'une servante, toutes nos petites économies seront absorbées... Crois-moi, restons comme nous sommes... ma mère nourrice ne refusera pas de me donner un coup de main pour le gros du ménage et quant à la cuisine, ça me regarde... Une fille qui a fait sa première communion doit être utile à quelque chose et puis... tu es si bon, tu seras toujours content de tout... Ce matin encore, tu ne faisais guère attention aux pommes de terre frites qui sentaient la fumée ; ça te rappelait, disais-tu, l'odeur de la poudre...

Le vieux soldat ne répondit qu'en embrassant vivement sa petite Loulou pendant que de grosses larmes mouillaient son visage.

Louise tint parole. Elle fut si bonne et si dévouée que les habitants de Marny la surnommèrent *la bonne petite fée*.

Il fallait voir comme tout dans la maisonnette était coquettement rangé, comme au jour du dimanche, le militaire paraissait radieux avec sa médaille de Sainte-Hélène¹ à la boutonnière. Farget portait fièrement la « dernière pensée » de Napoléon², sans réfléchir – le brave homme – à ce que cette « dernière pensée » représentait de souffrances et de larmes...

1. Île volcanique située dans l'Atlantique sud où fut emprisonné Napoléon de 1815 à sa mort en 1821. 2. « À ses compagnons de gloire », dernière pensée attribuée à Napoléon I^{er} et qui fut gravée sur une médaille en 1857 destinée à tous les vétérans des guerres de la Révolution de 1792 à 1815, sur décision de Napoléon III.

Le temps s'écoulait aussi joyeux qu'il pouvait l'être pour ces deux bons cœurs.

Mais le père Farget tomba malade ; il fut paralysé pendant trois mois, au milieu d'un hiver rigoureux. Trois mois de veilles pour Louise ; trois mois de douleur, car la maladie avait rendu le vieillard haineux et intolérant : le malheureux était en proie aux étreintes du rhumatisme articulaire. À chaque instant, il fallait placer de la ouate imbibée d'eau-de-vie camphrée¹ au bras gauche et aux pieds.

Farget était dans un état de surexcitation extrême... Ah ! en ce moment, la légende napoléonienne était lettre morte pour lui...

– Brigand de Bonaparte !... Tu pouvais bien me laisser au pays... C'est sur la dure que j'ai attrapé mon mal...

Il blasphémait contre Dieu, contre les hommes. En dernier lieu, le mal empirait ; il ne reconnaissait même plus le pauvre ange qui étouffait ses sanglots... Enfin, le rhumatisme se porta au cœur et le père Farget succomba.

Toutes les petites économies avaient été absorbées dans la maladie. Rien n'avait été épargné pour soulager le vieillard : on l'avait traité en riche. Le malheur, c'est que la petite pension n'était pas réversible. Que faire ?... Le vieillard dormait sous les noirs cyprès du cimetière et Louise restait seule !...

Sa marraine, Madame Dergeau, fut touchée de la situation de l'orpheline et lui offrit l'hospitalité.

Madame Dergeau demeurait à Narvon. Elle y vivait simplement, retirée du monde depuis la mort de son mari, un capitaine de marine marchande qui, parti pour la Cochinchine², n'était jamais revenu. Des procès ruineux avaient presque absorbé la fortune de la vieille dame. De son bonheur d'autrefois, il lui restait à peine le souvenir. Sa vie se passait maintenant en compagnie d'une vieille servante, la Martrille, qui pour rien au monde n'eût abandonné sa maîtresse.

Sa maîtresse ?... le mot n'est pas juste, car on n'aurait pu établir aucune distinction entre les deux femmes.

Les repas se prenaient en commun et il n'y avait qu'une tirelire pour les menues dépenses. La domestique était si dévouée qu'elle n'eut point

1. Qui contient du camphre, substance blanche extraite du camphrier. 2. Région au sud du Viêt Nam, colonie française à partir de 1862.

consenti à recevoir de gages et Madame Dergeau ne pouvait oublier qu'à l'époque où la grêle l'avait privée de sa récolte, la Martrille avait glissé ses modestes épargnes dans la caisse commune.

Malgré cela, la servante restait servante et n'humiliait pas sa dame aux jours des rares visites.

– Entre nous, Madame Paul, soyons amies, mais devant le monde, gardons les distances... Vous êtes la bourgeoise et je ne veux pas que l'on s'y trompe.

Brave femme, va !... Et active à la besogne !... Il ne fallait pas que les grosses commères vinsent s'y frotter pour la blancheur du linge de lessive ni pour la propreté de la maison. Pour la langue seulement, elle eût été battue. Elle n'aimait pas se mêler aux clabauderies du quartier, et on avait fini par dire qu'elle n'avait pas de langue pour deux sous.

Un nouveau convive à la table de tous les jours, c'est beaucoup pour un pauvre ménage. Avec la plus stricte économie, on arrivait à peine à joindre les deux bouts, comment ferait-on pour nourrir la filleule ?... Madame Dergeau avait parlé. Il n'y eut qu'un mot de réponse : « C'est bien, vous êtes bonne. »

Et sans plus attendre, la Martrille prépara un lit pour la filleule dans la chambre même de Madame Dergeau.

Louise avait vendu sa maisonnette et ses quelques pièces de terre de Marny ; le tout lui était payé dix-huit cents francs.

L'avoir de la société se composait :

1. D'un domaine de Madame Dergeau (revenu moyen) : 800 francs
2. D'une prairie réservée affermée : 280
3. Du revenu d'une terre léguée par un oncle à la Martrille : 45
4. De l'apport de Louise (intérêt) : 90

Soit un total de 1,215 francs.

De laquelle somme il fallait distraire une centaine de francs pour les impôts et les réparations annuelles des immeubles.

Le petit phalanstère¹, on le voit, n'était pas riche, mais comme les trois sociétaires s'aimaient, on fut heureux.

Louise avait une ardeur prodigieuse pour tout ce qui concernait le travail intellectuel. À Marny presque tout son temps était absorbé

1. Groupe qui vit en communauté.

par les occupations du ménage. Elle avait appris tout ce que savait son père et son bagage littéraire n'était pas lourd. Ici, du moins, grâce à Madame Dergeau, cette jeune intelligence pourrait prendre son essor. Le maître était éminent ; l'élève avait bonne volonté et aptitude. En trois années, la marraine enseigna à sa filleule tout ce qu'elle pouvait connaître et la Martrille, qui ne voulait pas rester en arrière, affirma que si Louise était une savante, elle était aussi un cordon bleu. La société décida que Louise se présenterait aux examens d'institutrice à Pensol. La jeune fille, reçue la première, obtint, avec éloges de la commission, son brevet complet.

Madame Dergeau pensa immédiatement à se servir de ses relations pour faire nommer Louise à un emploi d'institutrice.

Elle avait connu en pension, à Limoges, une certaine Demoiselle Mareau qui avait épousé un Monsieur de Mersay.

Madame de Mersay passait pour une personne très influente : elle fut sensible au bon souvenir de Madame Dergeau et elle promit de recommander Louise pour un poste peu éloigné de Narvon. L'amie de pension ajouta même qu'elle avait déjà entendu parler de Mademoiselle Farget et qu'elle serait heureuse de lui confier l'éducation de sa fille.

Un événement imprévu vint changer la face des choses.

Le fils d'un négociant de Narvon, Jacques Berthier, aimait Louise. Il savait combien étaient grandes les qualités de la filleule.

Les affaires marchaient bien. Le jeune négociant, s'inquiétant peu d'une dot, demanda et obtint la main de Louise.

Le mariage était décidé.

Madame Dergeau écrivit à Madame de Mersay que la jeune institutrice renonçait à la carrière de l'enseignement : elle terminait sa lettre en priant son amie de ne pas lui garder rancune.

– J'aurais cependant préféré pour toi une place d'institutrice. Il me semble que tes nouvelles occupations de marchande ne seront guère en rapport avec ton instruction et tes goûts... Madame de Mersay qui est autoritaire en diable va être bien désappointée... J'espère cependant qu'elle aura été sensible à notre dernière visite et qu'à l'occasion, tu trouveras en elle une protectrice dévouée...

– Et une amie dans Mademoiselle Jeanne de Mersay...

– Elle est charmante, en effet, cette petite fille...

De part et d'autre on ressentit une grande tristesse quand il fallut se séparer.

Si Louise ne quittait pas la localité, si même elle changeait un humble logis pour une maison presque somptueuse, elle ne pouvait espérer d'avoir désormais la tranquillité d'esprit nécessaire pour se livrer à ses études littéraires.

Pourrait-elle se plier à ses nouvelles occupations ?

C'est que, dans les petites villes, tout n'est pas gai pour les commerçants et la femme ne sait où donner de la tête, le dimanche, quand les paysans viennent à la queue-leu-leu faire leurs emplettes...

Pour une institutrice, pour une femme lettrée, vendre des mouchoirs de tête à vingt-deux sous la pièce et de l'indienne à six sous le mètre, ce n'est pas le rêve du pays bleu !... On peut concevoir mieux que cela sans être taxé de songe-creux¹.

Ce n'est pas tout : les petits négociants sont obligés de courir les foires et les marchés des environs, que d'ennuis alors !...

Monter les bancs sous la halle, déplier les marchandises, faire l'étalage et... attendre le client... Le client marchandeur qui vous offre toujours la moitié de la valeur des étoffes et qui menace de vous quitter si vous ne lui donnez pas satisfaction.

Les gens de la campagne, qui fraternisent volontiers avec les travailleurs des champs, vous diront qu'il n'y a rien d'insolent, d'orgueilleux et de cruel comme un paysan qui se sent un louis en poche et veut en profiter... Mon paysan a mis son chapeau sur l'oreille : il s'approche de la marchandise, la touche, la soupèse, l'élève à droite, à gauche, en haut, en bas, regarde à travers si le fil est suffisamment croisé, cligne des yeux... se frotte les mains, fait claquer sa langue, puis remet avec un sourire le paquet au commerçant... Il fait mine de se retirer et revient bien vite. Il tourne la pièce de drap et enfin la tire de toutes ses forces. Le marchand l'encourage :

– C'est bon, allez, vous pouvez tirer, rien ne cassera...

– Faut bien voir, vous comprenez... qu'en dis-tu, la femme ? fait le client en se tournant vers sa compagne.

Celle-ci rabat la coiffé de sa cape et prend la place de son homme en commençant comme il a commencé et en finissant comme il a fini...

1. Personne qui entretient continuellement des pensées chimériques.

Le résultat final est celui-ci :

– Ça nous convient assez, père Maliet, mais c'est cher... Si vous en trouvez un bon prix, vendez la pièce... nous réfléchirons, mon Di... nous nous verrons toujours, dame ! à la sortie de la messe, dimanche prochain... C'est dit, au revoir père Maliet et merci de la complaisance... Le marchand n'a pas eu un mot de colère.

Si maintenant vous voulez savoir quelles sont les raisons invoquées par les commerçants pour expliquer le mauvais état de leurs inventaires, on vous dira :

– C'est la concurrence qui nous tue... Avec les facilités qu'ont les gens de faire venir de Paris, le petit commerce du village est enterré... Autrefois, tout allait mieux... Les chemins de fer ruinent les localités peu importantes... Le commerce est réparti entre les grands centres au détriment du reste de la province...

Un maître d'hôtel disait dernièrement :

– On va construire un chemin de fer qui desservira notre ville ; je donnerais mille francs pour que la ligne passât à vingt kilomètres d'ici. La raison ? Les voyageurs de commerce seuls me donnent quelques bénéfices ; on ne gagne rien sur les pensionnaires. Les voyageurs font des affaires et ils restent deux ou trois jours dans notre localité ; avec le chemin de fer à leur disposition, ils arriveront le matin et ils repartiront le soir...

On objectait :

– Au lieu de deux voyageurs, il en viendra dix ; la balance sera la même... Inutile d'essayer de faire un prosélyte au progrès ; le brave homme est convaincu que la ligne ferrée serait un danger pour son commerce et il n'est ras seul de son avis... Les paysans sont comme les abeilles : ils n'aiment pas les changements... Les abeilles ont leurs ruches comme elles les avaient en Grèce du temps que le vieil Homère¹ chantait... Le miel est toujours le miel... nos villageois voudraient conserver toutes les traditions, les bonnes comme les mauvaises. Ont-ils tort ?... Au point de vue du bon sens, évidemment oui... Pour ce qui concerne leur tranquillité d'esprit, il faut rester l'ami des naturels de son endroit, et l'on doit faire ses réserves...

Madame Berthier devint en très peu de temps une excellente marchande.

Les livres de commerce étaient tenus de main de maître et le papa Berthier, un vieux à lunettes, déclarait que de son temps jamais pareil ordre n'avait régné au magasin : du temps dont parlait le vieillard, le magasin était situé sur ses épaules et consistait en un modeste ballot porté de village en village.

Un gros garçon vint s'ajouter à l'inventaire de fin d'année : le père Berthier lui tint la tête et Madame Dergeau, qui pour rien au monde n'eût renoncé à des droits acquis, fut encore la meilleure des marraines. L'enfant s'appela Jean-Louis. Sa naissance fut un nouveau trait d'union entre les vieilles amies et les époux Berthier.

La Martrille avait sa part de cette joie bienfaisante et quand elle s'asseyait au comptoir, dorlotant le petit, c'était plaisir que de l'entendre dire :

– J'avions ben dit que Jesusse il était bon et qu'il finissait toujours par récompenser les vertueux !...

À quelques jours de là, Berthier prit Louise à part :

– Tu sais, ma chérie, que je n'ai pas de secret pour toi... bien qu'il m'en coûte, je vais te faire une confidence... Je suis franc-maçon...

– Franc-maçon !... mais, malheureux, tu es excommunié ; il faut bien vite donner ta démission...

– Louise, me prends-tu, oui ou non, pour un honnête homme ?

– Sans doute...

– Eh ! bien, je te le jure sur mon honneur que la franc-maçonnerie est une société honnête et que, dans ses temples, on apprend à faire le bien d'une manière utile... me crois-tu maintenant ?

– Je te crois, Jacques.

– Merci, Louise. J'ai le cœur moins gros depuis que je me suis confié à toi... Il me semble que si le malheur venait à nous frapper...

– Pourquoi ces sombres pensées ?... Ne sommes-nous pas heureux ?...

1. Poète grec du IX^e siècle avant Jésus-Christ.

Chapitre II

Un honorable failli

Les pressentiments de Berthier étaient fondés.

Louise avait fait observer à son mari que le livre des effets à payer relatait des sommes fictives et étrangères aux achats de la maison.

Des valeurs de complaisance circulaient dans la caisse... Il fallait réfléchir avant de signer... Berthier répondait que la caisse n'aurait rien à payer des effets émis... Tout cela était affaire d'amitié... on se portait caution pour lui : il en faisait autant pour les autres...

La vérité était que Berthier avait dû s'engager pour un de ses cousins négociant à la Jassaye, un bourg tout proche de Narvon... Jacques donnait sa signature sans compter, confiant dans les bonnes paroles de son cousin Thiébault qui, disait-il, l'intéressait dans ses spéculations. Plusieurs fois déjà Thiébault s'était vu dans l'impossibilité de faire honneur à sa signature et les traites avaient été payées par Berthier obligé de recourir au mensonge, d'invoquer un semblant de société en participation...

Louise n'était pas dupe, mais elle ne pensait pas que son mari se fût engagé bien avant dans l'engrenage de la Banque.

Les affaires allaient fort mal depuis quelques mois ; la récolte avait été mauvaise et les clients achetaient le moins possible. Berthier, qui autrefois jouissait d'un escompte¹ parce qu'il payait toutes ses marchandises au comptant ou à trente jours, était obligé maintenant de demander quatre mois de crédit à ses fournisseurs. Il fallait même que les maisons de gros lui envoyassent de l'argent pour retirer les valeurs en circulation. C'étaient des frais de renouvellement qui

1. Crédit bancaire.

avaient bien vite absorbé les bénéfices. Berthier signait toujours les valeurs de Thiébault. Il voulait bien résister dans les derniers temps :

– Tu me ruines ; tu mettras sur la paille ma femme et mon enfant.

Le cousin qui avait sur lui un ascendant énorme arrivait toujours à le convaincre. Berthier croyait toujours que son dévouement pourrait permettre à son parent de regagner ce qu'il avait perdu.

– Voyons, Jacques, signe encore. C'est pour la dernière fois que je te demande ce service. Du coup, je reviens sur l'eau. Avec cet argent, je fais une spéculation d'or à Paris. Tu as pu lire dans les journaux qu'un grand magasin de la capitale cède ses marchandises à 50 % de rabais ; j'achète un assortiment complet et nous revendons à gros bénéfices aux foires de Limoges... Le détail ! vois-tu, il n'y a que ça, mais ça y est, disait-il gaiement, en faisant claquer sa main sur sa cuisse gauche.

Ensuite venaient les grandes dissertations sur le commerce où prenaient place cinq ou six phrases apprises par cœur dans les revues commerciales. Si ce thème ne réussissait pas, Thiébault touchait la corde sensible :

– Tu refuses, mais tu ne songes pas à ton enfant, père infortuné... Veux-tu que ce beau garçon croupisse comme toi dans le commerce des mouchoirs de tête ?... la vente à vingt-deux sous... la vente à vingt-deux sous !...

Berthier était ébloui ; il signait, signait toujours, entrevoyant dans sa folie un gain immense et souriant déjà à la pensée de voir Louise surprise et Jean-Louis bien heureux.

Il rêvait, le malheureux ! et rien n'est trompeur comme un rêve !...

Un matin du mois de novembre 18.., un huissier se présenta à la maison de Berthier. Le négociant était absent ce jour-là.

– Où est le sieur Berthier ? dit à Louise l'homme de la loi.

– Monsieur, il est à Villas au marché. Il rentrera ce soir... mais, si c'est pressé ?...

– Oh ! non. Cela ne fait rien, chère madame. Voici un petit papier que vous lui remettrez de ma part... C'est bien ça... À comparaître pour jeudi prochain au tribunal de commerce.

Et Louise put lire par dessus les épaules du porteur ces mots écrits à la hâte : *Parlant à son épouse ainsi déclarée.*

– Qu'est-ce donc, monsieur ?... Votre sang froid me tue...

– Chère petite femme, nous en voyons tant et de tant de couleurs... on s'habitue, voyez-vous...

– Monsieur, je suis forte, dites-moi toute la vérité.

Louise suffoquait. Il lui vint un mot à la bouche ; elle le prononça sans en avoir conscience.

– La faillite ?... peut-être que non... vous exagérez sans doute la situation... Quel satané métier !... Il faudrait avoir un cœur plus dur que les pierres... Comme vous voilà pâle, madame, remettez-vous... Il y a encore de l'espoir... mon ministère me défend cependant de parler... Je suis trop bon, j'étais né pour être avoué... Tous les huissiers veulent acheter des études d'avoué... Eh ! madame, pardon, je parle toujours comme cela... Voyons, un bon conseil : il faudrait rattraper Thiébault...

– Ah !... Thiébault est parti ? mais, nous sommes perdus alors...

L'huissier reprit :

– C'est fâcheux, madame, de voir manger ce que l'on a par ses parents. Si ce que l'on dit est vrai, votre cousin est une jolie canaille... Partir avec huit mille francs et ruiner les autres, c'est du propre... Enfin, ma pauvre dame, je prêche dans le désert... C'est pour jeudi, ne l'oubliez pas... Je vous plains, s'il vous arrive malheur... car j'ai de la famille, moi aussi et quoique vieil huissier, j'ai du cœur...

L'homme de la loi avait disparu. Le tic tac de la mamelle gauche n'était pas exagéré ; à vingt pas, il fredonnait sur un air connu le refrain qu'il venait d'improviser :

Comme un vulgaire caissier
Mon pauvre Berthier,
Il a filé, filé, filé...

Louise savait tout. Les mots faillite, déshonneur se mêlaient dans sa tête. À un moment donné, elle chancela, une horrible pensée avait traversé son esprit : si Berthier avait commis quelque détournement... s'il allait être condamné à la prison.

Madame Dergeau vint comme à l'ordinaire voir le petit Jean-Louis. Elle embrassa Louise. Cette dernière s'éloigna comme si ce baiser l'eût brûlée.

– Qu'avez-vous donc, Louise ? L'enfant serait-il malade ? vous êtes pâle et glacée.. Je suis votre mère ; il ne faut rien me cacher...

Louise conta tout à la vieille dame qui essaya mais inutilement, de lui donner des consolations. Madame Dergeau n'était pas assez riche

pour réparer le désastre, elle murmura le nom de mademoiselle Jeanne de Mersay... si bonne, si charitable.

– Marraine, ce serait une aumône... on ne demande pas la charité à une petite fille... Mademoiselle de Mersay ne me connaît pas intimement...

Berthier rentra le soir, assez tard. Aux pleurs de sa femme, il comprit tout ; il regarda machinalement son fusil de chasse suspendu à la cheminée et il sourit douloureusement.

– Au moins, dit Louise, tu n'as rien fait de mal ?... Tu ne crains pas la justice ?...

– La justice ?... J'ai fait du mal ?... non, femme... on t'a trompée : ton mari est toujours digne de toi... coquin de Thiébault !... vous êtes ruinés... Et le petit qui dort là... Louise, pourquoi ne me fais-tu pas de reproches ?... Dis-moi des injures ; je les mérite... Ça me fera du bien... Berthier était fou. Il embrassait Louise, riait, pleurait, chantait même... puis tout à coup, il s'arrêtait et se frappait le front en criant :

– Misérable Thiébault !... nous sommes perdus !...

Louise cherchait à le rassurer.

– Nous travaillerons, Jacques. J'ai mon brevet d'institutrice, c'est un gagne-pain ; je verrai Madame de Mersay : tu trouveras un emploi, tu es honnête : ne désespérons pas... Allons, courage, tes pleurs me font mal... Regarde ton enfant... ami, il faut être fort devant le malheur !... Je suis forte, moi...

Elle fut forte en effet, la vaillante femme. Un jugement du tribunal déclara Berthier en faillite. Toutes les marchandises furent vendues à l'encan¹. Le passif était tellement chargé qu'il ne resta rien à la pauvre famille. Berthier se trouva même débiteur de certaines sommes en vertu d'un concordat². On apprit avec surprise au tribunal que Jacques Berthier restituait une somme de dix-huit cents francs... Cet argent provenait des économies personnelles de Louise. Les braves gens ne voulaient rien garder. On aurait dû savoir gré au négociant de cet acte de probité... Vous êtes loin de compte. La démarche de Berthier était interprétée de diverses manières.

– Est-il bête, disaient les uns, sa famille et lui vont pâtir. Il lui était si facile de garder cela pour mettre quelque chose sous la dent... Est-ce que tous les faillis ne conservent pas une poire pour la soif ?...

1. Aux enchères. 2. Arrangement selon lequel les créanciers d'un failli lui remettent une partie de sa dette.

Les autres commentateurs étaient plus féroces :

– Il remet 1.800 francs, il doit avoir des mille et des mille, le gaillard¹...

Plus on fait de sauts², plus on est riche...

Dame Justice soupçonna le négociant. On faillit le mettre en prison, mais sa qualité d'honnête homme brilla d'une si vive lumière dans tous ses interrogatoires qu'on se rendit à l'évidence. Une ordonnance de non-lieu fut délivrée par le juge d'instruction.

Tous ceux qui avaient fait faillite à Narvon n'avaient pas agi de la sorte. On en connaissait et des plus huppés qui roulaient carrosse et qui avaient fait perdre au pauvre monde... Il faut être foncièrement honnête pour rendre gorge dans les conditions où se trouvait Jacques Berthier, pour se dépouiller de tout quand on a femme et enfant ?...

Et l'avenir ?... Le vice est bien tentant, et si l'on songe qu'il viendra un moment où l'enfant criera : « J'ai faim ! », m'est avis froidement que n'est pas toujours un gueux celui qui trompe... Les faillis qui dissimulent une partie de leur actif ont grandement tort. La morale est là pour leur dire : « Tu donneras jusqu'au dernier sou ! » La morale ?... Les lois surtout qui déclarent banqueroutiers frauduleux ceux qui se permettent de détourner des fonds qui ne leur appartiennent plus... La loi et la morale doivent être respectées. Il n'y a pas de nécessité qui ne doive se courber devant ces principes de toute société bien entendue :

« Nul ne doit s'enrichir aux dépens d'autrui ». On doit au moins saluer bien bas celui qui a le courage de souffrir et de mourir pour rester digne du nom d'honnête homme...

Jacques Berthier était probe³ jusqu'à la moelle, il ne garda rien. Quand la maison fut vendue, Madame Dergeau renouvela ses offres de cordiale hospitalité ; elle le fit simplement. Berthier ne voulait pas accepter... le pain des étrangers est dur à manger quand on est homme et qu'on est valide... Il pensait à s'expatrier... En Amérique, on peut tenter une fortune... Sa meilleure consolation était de se dire que son vieux père était mort sans assister à l'épouvantable désastre. La famille Berthier descendait la rue du Fort pour se rendre à la maisonnette blanche de Madame Dergeau... Le père courbait la tête sous la honte et se laissait machinalement conduire par le

1. Personne pleine d'entrain et de gaieté. 2. Faillites. 3. Honnête.

sauveur de sa famille. Louise, calme et résignée, portait son enfant et le réchauffait de son haleine. Pas un mot ne fut prononcé dans ce voyage de quelques minutes qui à tous semblait éternel... On voulait parler, on pleurait... Oh ! comme j'aurais voulu, ce soir-là, que le feu du ciel ensevelît pour toujours les voisins sans cœur qui riaient de la débâcle !...

L'huissier qui était venu pour saisir, avait dit : « La loi vous laisse votre lit. » Et depuis ce moment, cette idée trottait dans le cerveau de Berthier.

Quand on arriva chez Madame Dergeau, une bonne flambée brillait dans l'âtre et faisait resplendir les cuivres et les assiettes colorées des dressoirs¹ de la cuisine. La Martrille s'empressait auprès des nouveaux-venus.

– Tous les lits sont prêts, dit-elle.

Il n'en fallut pas davantage pour raviver la folie de Jacques.

– Mon lit !... Je n'en veux pas. Qu'ils le vendent ; je n'ai pas encore tout payé. Et de quoi ai-je besoin ? La femme et l'enfant ne souffriront pas ?... Je ne veux point de lit... Je ne veux point de lit...

La Martrille essayait en vain de distraire le monomane ; madame Dergeau l'implorait à genoux :

– Ne dites pas comme cela, Jacques, vous deviendrez fou. Vous savez bien que je suis votre amie... Cette maison mais, c'est la vôtre... allons, courage, ne pleurez pas... ayez pitié de votre femme...

L'idée fixe de Berthier le torturait toujours. La vue même de son enfant était impuissante à le calmer.

Le couvert était mis ; l'enfant fut placé sur un lit et l'on prit place à table. Quel repas, grand Dieu ! Personne ne pouvait manger...

Pour Louise, que de poignants souvenirs !... Jeune fille, elle était venue dans cette maison, bien malheureuse, après la mort de son père ; femme et mère, elle y revenait plus malheureuse encore... L'infortunée levait les yeux au ciel :

– C'est une nouvelle épreuve, disait-elle, il faut la subir avec résignation...

– Et offrir nos peines au bon Dieu ?... interrompait Berthier avec un ricanement plein de colère.

1. Armoire sans portes destinée à exposer de la vaisselle, ou à disposer les plats avant de les servir.

Une parole d'espoir devant un aussi grand malheur eût été une cruelle ironie. Le dîner avait été court. Il ne s'était pas échangé vingt paroles. Quand on souffre, les dents se desserrent difficilement.

Le couple s'était rendu dans la chambre qui lui avait été préparée. Ce fut un va-et-vient continu pendant les premières minutes. La Martrille et Madame Dergeau venaient à tour de rôle, demandant s'il manquait quelque chose, si le petit n'était pas éveillé... s'il y avait assez de bois pour entretenir le feu...

Minuit sonnait : Jean-Louis se réveilla et sourit à son père. Ce sourire navra Berthier...

– Louise !

– Jacques...

– Ton homme est content maintenant ; il voit que vous ne manquerez de rien, toi et le petit... Moi, je me tirerai toujours d'affaire, j'irai au loin, bien loin... Louise, tu seras institutrice et si le bonheur t'en veut, tu payeras tout ce que nous restons devoir à nos créanciers. Il ne faut pas que l'enfant ait à rougir de son père. On m'a bien offert une place... je verrai, j'accepterai peut-être... je serai heureux si vous ne souffrez pas... Je voyagerai...

– Mais non, non, sois tranquille, Jacques... Il est tard... Je suis brisée de fatigue, embrasse-moi et dors...

Jacques, ne dort pas. Il compta toutes les heures et, au petit jour, il se leva bien doucement et s'habilla. Louise avait passé quatre nuits blanches dans leur ancienne maison et, la nature l'emportant, elle s'était endormie d'un lourd sommeil. Berthier avait allumé une veilleuse et regardait pour la dernière fois les êtres aimés qu'il voulait abandonner. La lumière dont la clarté traversait les gros rideaux de serge¹ rouge, jetait son reflet sur le visage de la pauvre. Les joues de Louise étaient si creuses, ses lèvres si décolorées, son bonnet blanc s'unissait si bien à la pâleur de son front qu'on eût juré une morte. La tête de l'enfant reposait sur le sein de sa mère...

L'homme debout avait un air inspiré. Avez-vous vu le tableau de Cogniet² où le Tintoret³ est représenté peignant sa fille morte ?... Les situations sont presque les mêmes.

1. Étoffe présentant de fines côtes obliques. 2. Léon Cogniet (1794-1880) est un peintre français. 3. Jacopo Robusti, dit Tintoret, (1518-1594) est un peintre vénitien.

Ici, le génie a transfiguré l'artiste, la douleur est vaincue ; le peintre est un homme chez lequel l'homme est mort. Il a dressé sa stature à la hauteur de sa tâche sublime.

Là, une douce folie remplace l'inspiration. Berthier pense qu'en abandonnant les siens, il va accomplir un grand devoir...

Le devoir du grand artiste parvenant à maîtriser ses pleurs ; le devoir de Jacques allant au sacrifice plein de confiance et d'espoir... Deux dérogations aux choses ordinaires de la vie !...

Pour le Tintoret, sa fille est bien morte, mais il veut la faire revivre sur sa toile... son tableau sera son plus cher trésor !... pour Berthier... ils ne sont pas morts, ceux qu'il pleure, mais il va les perdre à tout jamais, et il regarde bien ces deux visages... C'est dans son cœur même qu'il voudrait les sculpter...

On le sait, Jacques était incapable de conduire à bonne fin une idée sérieuse. Il se disait maintenant qu'en restant en France, il lui serait impossible de trouver du travail. Un failli ?... On lui riait au nez... L'Amérique lui souriait, mais tout le monde n'y faisait pas fortune. Le négociant se souvenait avoir entendu dire à son père qu'un tel et un tel étaient revenus de là-bas pauvres comme Job¹, sans compter cet autre qui était mort dans la traversée. Que devait-il faire ?... Rester les bras croisés comme un fainéant dans cette maison hospitalière ? Il n'y fallait pas songer... Un homme se faisant entretenir par des femmes... C'était bien assez de deux bouches à nourrir... Thiébault n'avait pas été si bête, il était parti avec les huit mille francs escomptés la veille chez le banquier Mérol... il y avait là de quoi tenter la fortune... Si Berthier l'eût voulu, il lui était facile d'en garder autant en prenant ses mesures à l'avance ; les syndicats et les magistrats ne s'en seraient pas aperçus... Oui, mais le négociant était honnête et il se disait :

– Ça sert bien à quelque chose d'être honnête ?... On peut voir mourir de faim sa femme et son enfant...

Toutes ces idées roulaient dans sa tête en feu. Si Louise s'était réveillée, le malheureux eût peut-être été sauvé, mais la fatalité s'en mêlait.

Berthier descendit l'escalier à pas de loup, et quand il se sentit seul, au milieu de la rue, le fou se mit à rire.

1. Personnage biblique, dont l'histoire est contée dans le livre de la Bible qui porte son nom.

Il était à peine quatre heures du matin. La nuit était froide et humide. Une voix intérieure criait à Jacques :

– Eh ! Brave homme, la femme et le petit sont casés ; tu es désormais une bouche inutile. Ta place n'est plus en ce monde, tu es resté honnête, il ne faut pas te corrompre. Garde ton cœur pur, mon digne ami... Eh ! brave homme, tu cherches un plan ; je vais te l'indiquer. Ne te préoccupe pas, poursuis ta route, honnête fou !... Il y a là-bas une belle rivière qui saura te charmer par les glougloux de sa chanson... Ne sois pas effrayé par l'aspect lugubre qu'elle a revêtu en cette nuit d'hiver... C'est une enchantresse qui changera en tièdes zéphyr¹ les tristes sifflements du vent ; elle sera heureuse de secourir encore un désespéré... Ton épouse est une fée compatissante ; elle a des secrets infailibles pour empêcher de souffrir ; elle a des baumes souverains contre toutes les douleurs de l'âme et du corps. On s'assied à table, et des nymphes² lascives versent des nectars qui font perdre à tout jamais le souvenir des heures désespérées... Hâte-toi, Jacques. La déesse de ce paradis te convie à partager sa couche nuptiale... Les mousses et les herbes qui voudraient reverdir, les perles diamantées qui scintillent sur les algues vertes espèrent un élu... Tu vas pénétrer dans un merveilleux palais dont le ciel est d'azur, les portes d'ivoire et d'or, et où sont semés à profusion les rubis, les émeraudes et les saphirs... Tu posséderas des jardins où les myrtes³ sont toujours verts... La joie règne partout ; le bonheur est sur les fronts de tous les élus de cette céleste demeure... Hâte-toi, Jacques... ce sera pour toi le pays des rêves ; tu ne l'abandonneras jamais... Pour prix de tant de bienfaits, l'enchantresse te demande seulement d'oublier les tristesses du monde cruel que tu auras perdu ?...

– C'est la mort, dis-tu ?

– Insensé !... Quand tu verras ta nouvelle patrie reverdir au souffle d'un éternel printemps, tu te diras alors que la mort est aussi un réveil !... Hâte-toi, Jacques. Tu ne penseras plus à tes créanciers ni à ta ruine, ni au malheur de ta femme, ni au triste avenir de ton fils... Tu as embrassé ceux que tu laisses, et le bon Dieu qui est du complot, n'a pas voulu les réveiller... Tu hésites ?...

1. Vent doux et agréable. 2. Dans l'Antiquité, divinité secondaire qui hantait les eaux, les bois et les montagnes, représentée sous la forme d'une gracieuse jeune fille. 3. Arbuste des régions chaudes.

– Mais si les gens disent que je n'ai pas eu le courage de lutter ?... je rêve... Fou, oh ! oui, je suis fou...

Et la voix continuait toujours :

– Hâte-toi, Jacques... Ton amante va te délivrer de tous les maux !... Berthier se mit à courir du côté de la rivière. Au fond de la rue, il rencontra la boutique ouverte d'un boulanger qui pétrissait avec son mitron¹.

– En v'la une tête de moine ! dit le mitron, nouveau venu dans la ville. Comme il marche, grand Dieu ! Pour sûr, il cherche des louis² dans les brouillards de la rivière...

Le boulanger, qui joignait à ses fonctions ordinaires celles de bedeau³ de l'église, jeta un coup d'œil à travers les carreaux de son établissement :

– Ça, c'est Berthier, le failli... un républicain, un franc-maçon...

Le garçon était enhardi par l'attitude de son maître. Il ouvrit brusquement la porte :

– Té, il se retourne pour voir si on le regarde... Il montre sa hure⁴... mais, va-t'en donc, hibou, ou je te fais passer le goût du pain.

Et, comprenant qu'il ferait plaisir au boulanger en le flattant dans ses idées, le mitron cria à tue-tête :

– Misérable républicain, canaille de franc-maçon... ça fait perdre au pauvre monde, et ça ose lever la tête.

Berthier ne bougeait pas, et l'autre continuait :

– Mais file donc, mauvaise bête, ou je te fais passer le goût du pain !... Sous le pont coulait la Dorne.

Le malheureux jeta un dernier regard du côté de la maison où dormaient les siens ; il eut un douloureux sourire quand ses yeux tout grands ouverts s'arrêtèrent sur la boutique du boulanger, et puis... il enjamba la balustrade.

Ouf !... l'honnête homme n'était plus. L'enchantresse avait eu raison de sa victime... Un rond sur l'eau, et ce fut tout. Le lit d'ardoise était déjà uni comme une lame d'acier, et les grands peupliers n'en secouaient pas moins leurs rameaux desséchés...

Le failli n'était plus !... Et son insulteur ?... Le mitron était le fils d'un forçat⁵.

1. Garçon boulanger. 2. Pièces d'or. 3. Employé chargé de maintenir le bon ordre dans une église. 4. Tête de sanglier. 5. Criminel condamné aux travaux forcés.

Chapitre III

L'institutrice de Lamète

Il est midi, et la cloche de l'école des filles de Lamète sonne gaiement l'heure de la récréation. C'est un brouhaha indescriptible, un piaillage continu !... Un joli coup d'œil, ma foi, que tous ces petits minois¹ se démenant pêle-mêle.

Çà et là, quelques bonnes de maisons riches attendent Mademoiselle X. ou Mademoiselle Y. ; vous verrez les mêmes types armés d'un parapluie si le temps menace, ou d'un waterproof² si le vent est au froid.

Voici, d'un autre côté, quelques mères de famille qui cherchent avec anxiété leurs toutes petites filles trop faibles encore pour se rendre seules à la maison. Les mères de famille qui accomplissent elles-mêmes leur devoir maternel font bande à part. Leur humble costume jurerait avec la robe à volants de Mademoiselle Sophie, la femme de chambre.

Chaque chose à sa place, est-il écrit sur un des murs de la classe des grandes, et nulle part le précepte n'est aussi bien observé que dans la société. On aime à tenir son rang, et vous ne verrez jamais des laquais de bonne maison fréquenter des cochers de fiacre... Mais, croyez-moi, les petites filles qui reçoivent les soins de leur mère ne souffriront ni du froid, ni de la pluie. La mère saura bien les recouvrir de sa jupe et braver toutes les intempéries pour que l'enfant n'éprouve aucune souffrance.

Rien ne remplace les soins de la mère de famille. Une nourrice n'est jamais qu'une nourrice et il y a une dette de reconnaissance autrement grande pour les enfants élevés par leur mère.

1. Visage. 2. Manteau imperméable.

Ce que la nécessité fait la règle dans les ménages pauvres est l'exception dans les familles bourgeoises des petites villes. Les enfants des bourgeois sont généralement envoyés à la campagne chez une femme peu fortunée qui, pour une dizaine de francs par mois, se charge de donner au poupon une part de son lait. Garder l'enfant à la maison, le nourrir, ce serait créer un esclavage insupportable !... On reçoit des visites dans la journée et, décemment, il est impossible à madame de se montrer débraillée devant son monde... Le petit est dans un village voisin, on le voit de temps à autre, et on le reprend à la maison quand il est grandi et qu'il commence à sourire.

La mère riche n'a pas grand tracas dans ces conditions, L'enfant est revenu à la maison ; on le confie immédiatement aux soins d'une gouvernante qui a souvent plusieurs chats à fouetter, quand elle est jolie et qu'elle craint de perdre sa verdure sans avoir mis à profit le bon âge.

Il y a une tendance générale à se débarrasser des enfants pendant plusieurs mois, et au moment même où leur faible corps a le plus grand besoin de ménagement et de sollicitude..

En Angleterre, paraît-il, les choses ne se passent pas de la sorte ; les nobles dames s'enorgueillissent de nourrir leurs *babys* et *lady*, la femme d'un ancien chargé d'affaires en France, vous arracherait les yeux si vous étiez assez malavisé pour soutenir que la coutume française est préférable. Faut-il conclure que nos mères de famille ont moins de cœur que les dames anglaises ?

Loin de moi cette pensée. Je signale tout simplement un fait et je donne raison à nos voisins d'outre Manche¹...

La mère est toujours la mère ; sa vigilance est constamment en éveil ; elle est l'esclave de son petit ange. Elle n'imitera pas Mademoiselle Sophie, la femme de chambre qui, lors des promenades du printemps, s'assied avec un galant au revers d'un fossé, pendant que « sa demoiselle » risque cent fois de se rompre le cou à la poursuite des papillons...

Toutes les petites filles de la ville ont disparu. Nos regards ne rencontrent maintenant que les visages des enfants de la campagne. Il faut à

1. De l'autre côté de la Manche depuis la France, c'est-à-dire en Angleterre.

ces écolières une heures, deux heures peut-être, pour regagner leurs villages. L'allée et venue les empêcheraient d'assister à la chasse du soir.

Voyez comme ces physionomies sont amaigries par le surcroît des travaux des champs, la mauvaise nourriture et trop souvent par les privations.

On lit dans les livres des choses comme celle-ci : *robuste comme une paysanne* ou encore *fraîche et rose comme une fillette des campagnes*. On parle dans les idyles¹ *du pain bis et des noix tendres, du fromage blanc et de l'ombre tutélaire des chênes ; des bestiaux paissent dans les vertes prairies...* Les observateurs n'aperçoivent pas le revers de la médaille, *les charrières infectes, les marais insalubres : l'humidité suintant à travers les murs des maisons et le pain noir dur comme une pierre qu'on économise en mangeant des châtaignes et des pommes de terre...*

Et les enfants des paysans ?... Ils sont hâves², déguenillés³ et la propreté n'est point leur luxe...

Aussi, il faut voir avec quel air de dégoût les demoiselles de la ville se détournent du voisinage de leurs compagnes. Celles-ci n'ont pas de bas. Pas de bas !... Est-ce qu'il est permis de manquer d'une chose si nécessaire ?...

Infortunées paysannes ! La chasse leur fait horreur... Songez donc : elles ne viennent à l'école que pendant la mauvaise saison ; dès que les travaux commencent, leurs petits bras sont indispensables à l'exploitation de la ferme. Cette irrégularité dans les études fait que ces paysannes sont toujours les dernières de leur division. L'insuccès irrite leur amour-propre et pour peu que les parents y consentent, elles préféreront reprendre leur houlette⁴ et abandonner la lecture... Là-haut, du moins, sur la montagne, elles trouveront à qui parler, elles ne seront plus des parias⁵ ; elles vivront avec leurs semblables... Les filles des champs se sont tristement échelonnées sur les marches de l'église : leurs petits paniers sont ouverts... leur nourriture ?... un morceau de pain, quelques châtaignes et la ressource d'aller se désaltérer à la fontaine !...

1. Poème qui a pour sujet l'amour des bergers. 2. Amaigris et pâlis. 3. Habillés de vêtements misérables. 4. Outil servant aux travaux des champs. 5. Personne méprisée, mise à l'écart du groupe.

Voilà l'existence de toutes les petites écolières de la campagne ! Aussi que de fronts tristes, que de caractères aigris, que de haine contre l'école et ses exigences !...

Ah ! l'instruction obligatoire, rêve de tous les nobles cœurs !... Que de difficultés à vaincre, que de routes escarpées à aplanir !... On y arrivera cependant malgré tous les obstacles, parce que le but est grand et généreux !...

Le jour où j'examinais cette scène devant l'école des filles de Lamète, le temps était magnifique, et j'en voulais presque au soleil de se montrer si radieux pour éclairer une aussi grande tristesse !...

Mais voici venir l'institutrice : Madame veuve Louise Berthier. La Martrille avait raison. Le bon Dieu a fini par se montrer clément pour les vertueux. Madame Dergeau est morte en laissant son petit avoir à Louise, institutrice communale à Lamète. Depuis six années, l'institutrice vit heureuse avec la Martrille et son enfant Jean-Louis en train de devenir un homme. Louise doit sa situation au patronage de Madame de Mersay, amie de pension de Madame Dergeau.

Lamète est une ville de 4 à 5.000 habitants. Jolie ? Non. Pittoresque, plutôt. Elle est située comme un calvaire : on ne va pas à Lamète, on y grimpe. Les maisons sont échelonnées sur des rochers et, à voir tous ses jardins suspendus, il n'est pas défendu de croire que la reine d'Égypte Sémiramis¹ a passé par là.

Les habitants de la localité ont, comme dans toutes les villes de province, un culte inné pour les clabauderies.

Ceux qui trouvent mauvais que les petites villes de province aiment à jaser, et qui citent Paris comme le seul lieu où l'on ait, en France, ses libres coudées², n'ont pas pesé toutes les raisons qui militent en faveur des bavardages du jour. Que faire dans un endroit d'où toute distraction est bannie, si l'on n'a pas la satisfaction d'enlever chaque jour un peu de chair à son prochain ?... À Paris, on a des amusements de toutes sortes, des promenades splendides, des concerts, des théâtres, des curiosités à toute heure, et puis on est affairé, on passe et on ne se connaît pas... Il faut que cela soit compensé et les bonnes gens de province prennent leur revanche en disant un peu de mal de leurs concitoyens.

1. Reine légendaire d'Assyrie dont les « jardins suspendus » à Babylone étaient l'une des sept merveilles du monde antique. 2. Liberté d'action.

Les moralistes ont écrit : *Il y a des gens qui ont si mauvaise langue que, n'ayant rien à blâmer chez le prochain, ils feraient plutôt que de se taire une critique d'eux-mêmes.* Ce qui paraît être un paradoxe et ce qui est l'expression de l'exacte vérité.

On jase, on oublie... Où est le mal ?...

À Lamète, la faillite de Berthier avait été commentée de diverses façons : certaines commères prétendaient que la débâcle provenait du luxe effréné de la femme du négociant :

– Voilà où conduit l'orgueil, disait-on.

D'autres langues affirmaient que le jeu était la cause réelle de la ruine ; le marchand drapier avait perdu sa fortune au baccarat¹ :

– Voilà où mène le jeu !

Beaucoup de commentaires aussi singuliers avait encore circulé et puis tout était rentré dans le silence. On avait fini par convenir que la maîtresse d'école était une femme instruite et dévouée. Les progrès réels des enfants, les succès de l'école prouvaient que jamais la petite ville n'avait été aussi bien dotée. Peu à peu les haines et les suspensions s'étaient changées en affection et en reconnaissance, et si Louise rencontrait encore des ennemis et des envieux, ce n'était plus dans la masse du peuple, ce juge souverain de la probité.

Louise est bien vieillie : son front pâli avant l'âge – elle n'a pas trente ans – annonce aux plus indifférents que la jeune femme a subi de cruelles épreuves. Une ride profondément marquée au visage abaisse les coins de la bouche ; il a fallu sourire bien des fois et bien amèrement pour tracer ce sillon caractéristique. Un cercle bleuâtre entoure les paupières qui se sont plissées en retenant les larmes.

Jean-Louis ne parle jamais de son père. Il ne connaissait pas l'affreux événement, mais les camarades l'appelaient aux jours des disputes : le fils du banqueroutier, le petit failli...

L'enfant allait en pleurant se plaindre à sa mère. Un jour, il remarqua combien elle devenait triste en l'écoutant et depuis cette époque, il fit de la Martrille sa seule confidente.

Après son malheur, Louise s'était rendue au château de Mersay. Les bonnes recommandations de Madame Dergeau n'avaient point été oubliées. Madame de Mersay eût désiré que l'institutrice se consacra

1. Jeu de cartes.

toute entière à l'éducation de sa fille, mais Louise fit comprendre qu'un poste près de Mersay assurerait son indépendance sans l'empêcher pour cela de donner des leçons à Mademoiselle Jeanne.

Madame de Mersay vit dans cette proposition une notable économie et elle accepta les propositions proposées.

Louise Berthier fut nommée institutrice communale de la ville de Lamète dont le maire n'était autre que Monsieur de Mersay lui-même. Jeanne de Mersay joignait un cœur droit à une intelligence déliée.

Six années s'étaient écoulées. Une grande intimité régnait entre la maîtresse et son élève.

– Tu as tant souffert, ma bonne Louise, disait la jeune fille, qu'il me semble que j'ai le devoir inné de te rendre la vie moins pénible... Avec ton diplôme du premier degré, si bien justifié par ton instruction, tu dois être humiliée de faire répéter l'alphabet à toutes ces petites filles...

– Moi ?... mais pas du tout...

– Aussi, c'est un peu ta faute... Monsieur l'inspecteur primaire t'a proposé l'emploi de sous-directrice de l'école normale de Pensol et tu as refusé... Ce n'est pas bien, Louise ?

À quoi l'institutrice répondait :

– Je n'ai pas d'ambition. Les livres me suffisent. J'ai vu le monde de trop près pour ne pas le redouter... À Lamète, je vis heureuse...

– Chère amie, combien je dois me féliciter de ce que tu as pu guider mes premiers travaux... Avant ton arrivée, ici, j'avais une institutrice d'origine anglaise qui ne voyait qu'une chose : « la forme et toujours la forme »... J'aurais toujours le temps d'apprendre à lire... En attendant, cette dame me gratifiait de leçons de maintien... des leçons de maintien à une grande jeune fille de neuf ans... mon plus vif désir était de contrefaire ses révérences... « Mademoiselle, lorsqu'on est il table, il faut se tenir droite, la poitrine un peu en avant, les épaules bien effacées... les mains à demi fermées restent sur la nappe... pas trop en évidence... pas trop dissimulées... les yeux doivent être constamment baissés... Si, par hasard, on vous adresse la parole, vous pouvez lever modestement les yeux en accompagnant votre mouvement d'un chaste sourire »... Mademoiselle, par-ci, mademoiselle par-là... cette femme m'aurait rendue folle... Elle avait un grand livre où tous les préceptes de la convenance étaient inscrits et

traduits en quatre langues différentes... Avec Miss Werthen, j'aurais été une poupée mécaniquement admirablement organisée... Avec toi, je vaudrais un peu mieux, n'est-ce pas ?

– Petite orgueilleuse...

– Tu sais bien que non...

– Oui, ma Jeanne chérie... et mieux que personne j'ai pu apprécier ta modestie et ta bonté...

– Je te dois tout, car tu m'as enseigné par l'exemple de toute ta vie le dédain des préjugés et la résignation dans le malheur... Sais-tu bien que souvent ma mère me prend à part pour me demander où j'ai pu puiser mes singulières idées ?...

– Merci, Jeanne. J'ai fait de toi mieux qu'une bonne élève ; j'ai fait de toi une femme.

Mademoiselle de Mersay n'avait pas une peine qu'elle ne s'empressât de conter à l'institutrice. Et quand la conversation roulait sur les projets d'avenir. Jeanne disait doucement :

– Vois-tu, quoi qu'il arrive, tu seras toujours mon conseiller.

La lettre suivante prouvait bien que l'élève s'était souvenue de son maître.

Chapitre IV

Une amicale confiance

Château de Mersay, le 15 juin 18...

De longtemps encore, ma chère Louise, je ne serai pas heureuse. Tu devines tout et je te vois, d'ici, bien éplorée, demandant à ton bon cœur de t'indiquer une manière efficace pour combattre les causes de mon ennui. Je vais tout te dire, chère amie.

Tu te rappelles sans doute avec quelle émotion je te contais mes jolis rêves, lors de notre dernière entrevue : tu paraissais si émue et si joyeuse au sujet de ce que, hélas ! j'appelais notre victoire, que le moindre curieux aux aguets se fût montré hésitant pour décider s'il s'agissait de mon bonheur ou du tien. Qu'importe, après tout ?... nous nous aimons tant, ma sœur, que ce qui rend triste l'une d'entre nous est bien près de faire pleurer l'autre. Toutes nos joies et toutes nos douleurs sont partagées et, selon ta jolie expression, nous valons pour le dévouement et la solidarité les bons frères corses dont parle Alexandre Dumas¹ dans un roman que je voudrais bien lire.

Je t'avais fait une longue description de nos luttes de famille. Tu savais à merveille les difficultés terribles qu'il avait fallu vaincre pour obtenir le consentement de ma mère à mon mariage avec le docteur Jules Dutertre. Que de sottises calomnies et que de médisances arrêtées en bon chemin ! Nous avons fait bonne justice de toutes ces lettres anonymes où Jules était représenté comme le jeune homme le plus débauché de Paris, libertin², joueur, hypocrite, aucune de ces qualifications n'avait été épargnée à mon camarade d'enfance. Le message d'aujourd'hui annonçait que Jules devait au restaurant et au

1. Écrivain français, auteur des *Frères corses* en 1844. 2. Qui a une conduite, des mœurs très libres.

café plus de trente mille francs : renseignements pris, il fallait convenir que cette somme était absolument imaginaire, et que toutes les dépenses de l'étudiant étaient soldées depuis six mois... Le lendemain, une nouvelle à sensation venait encore nous troubler... Mon fiancé avait des maîtresses auxquelles il donnait de somptueux équipages... Il avait perdu toute sa fortune au jeu... Monsieur Dutertre était un impie¹ !... Une âme pieuse, Madame Javet, avait conté à ma mère qu'elle tenait de bonne source – mais toujours sans indiquer l'endroit précis du puitsage – que Monsieur Jules et ses amis avaient, en un jour d'ivresse, craché sur un crucifix et déraciné la grande croix du Pont-aux-Herbes... Il fallut du temps pour convaincre ma famille qu'il n'y avait pas de crucifix dans l'histoire, et que l'impie qu'on devait accuser de sacrilège était un être inconscient, impalpable, invisible : le vent !...

Chaque jour, nouveau message et chaque jour nouveau démenti. On avait même été jusqu'à dire que Jules m'épousait pour ma fortune : la trouvaille venait de loin, mais elle n'était pas heureuse, tout le monde connaissant ici la position de fortune du docteur.

Enfin, on faisait fin de toutes ces calomnies et ma mère avait convenu que mon futur mari n'était point un grand criminel, mais au contraire un homme d'intelligence et de cœur.

Hélas ! chère amie, une machination infernale se préparait pour anéantir à tout jamais mes beaux rêves. Vendredi matin, le facteur de Lamète se rend au château pour faire, comme c'est son habitude, la remise des correspondances. Il prend avec les domestiques le repas du matin et dit à Antoinette, la femme de chambre, qu'il attendra le lever de ma mère pour lui remettre une lettre en mains propres. Antoinette fait observer qu'elle portera, s'il le faut, immédiatement la lettre. Le facteur répond qu'il ne peut agir ainsi : des ordres formels lui ont été donnés par la directrice de la poste : il faut absolument qu'il voie Madame de Mersay.

J'étais dans la chambre de ma mère, lorsque la domestique vint nous prévenir. Nous descendîmes au salon, et le facteur remit un pli cacheté de cire noire dont la suscription portait :

PROPRIÉTÉ PERSONNELLE
À Madame de Mersay,
au château de Mersay.

1. Qui rejette sa religion.

Le timbre avait l'estampille de la poste de Paris, rue de Luxembourg, et était daté d'hier, 14 juin 18...

Je te demande, pardon, ma chère Louise, de te donner toutes ces indications qui vont, peut-être, te paraître puériles ; mais pour que ton bon génie me protège encore une fois, il faut que tu connaisses les moindres incidents de cette triste histoire.

Ma mère prit la lettre et, congédiant le facteur, elle me dit en souriant :

– L'écriture m'est inconnue : sans doute il est question d'une nouvelle infamie ; je m'étais bien promise de brûler sans les lire toutes ces sottises missives ; mais ton mariage, mon enfant, est chose décidée. C'est probablement la dernière tentative qu'on essayera, et je veux avoir le plaisir d'édifier Monsieur Dutertre sur les piètres inspirations de ses ennemis et de ses envieux. Et ma mère se retira dans sa chambre pour prendre connaissance de la lettre ; elle nous rejoignit au moment du déjeuner.

À table, elle fut aussi gaie qu'à l'ordinaire et, comme elle s'apercevait de mon désir bien légitime de connaître le contenu de la lettre, elle me devança avec ces mots :

– C'est faux, évidemment... Ne t'inquiète pas... Rien de bien ingénieux... Toujours les mêmes histoires...

Nous devions aller au bois de Magnac ; nos jolis landais¹ étaient attelés au landau, et mon père était assez occupé de les diriger. Je causai avec ma mère qui semblait prendre une grande joie au récit de mes beaux projets d'avenir. Le soir, le docteur dînait au château. Il soutenait avec mon père quelques discussions sur des questions administratives et sur l'utilité des amendements calcaires dans nos contrées, lorsqu'il fut prié par ma mère de nous conter l'un de ses derniers voyages. Monsieur Dutertre, tu le sais, arrive de l'Écosse. Il était lancé dans la description des mœurs des habitants d'Edimbourg²... Ma mère lui dit à brûle-pourpoint :

– Je vous demande pardon de vous interrompre, cher docteur, mais l'occasion de m'instruire est bonne, et je ne veux pas la laisser échapper : est-il vrai, comme on le dit, que l'Écosse soit la terre classique des sociétés secrètes ?...

– Mon Dieu, madame, les avis sont partagés. Ce que l'on peut affirmer, c'est que l'Écosse et l'Italie sont les deux pays où la franc-maçonnerie compte le plus d'affiliés...

– Ah !... mais je suis très contente de savoir cela... Et connaissez-vous

1. Race originaire du département des Landes. 2. Capitale de l'Écosse.

l'occupation ordinaire, de francs-maçons ? On raconte sur cette société des choses singulières ; on lui prête de misérables projets...

– *Madame, je sais que cette société s'occupe de bienfaisance...*

– *Seulement de bienfaisance ?... pas un brin de religion ?... pas une ombre de politique ?...*

– *Mais, non, Madame de Mersay, la franc-maçonnerie se contente de secourir les malheureux... je puis vous l'affirmer...*

– *L'affirmer ?... Oh ! vous êtes bien renseigné, Monsieur Dutertre, et si je ne savais pas, par une cruelle expérience, de quelles inventions méchantes vos ennemis sont capables. Je croirais...*

– *Que croyez-vous donc, madame ?*

– *Je croirais que Monsieur le docteur Dutertre est un dignitaire de la franc-maçonnerie française !...*

– *Bah ! quelle plaisanterie, fit mon père, vous avez des idées bizarres, Madeleine. Comment pouvez-vous soupçonner notre ami Monsieur Jules, le fiancé de Jeanne, de faire partie de cette misérable association, ennemie de la famille et de l'Église ?...*

Le docteur venait de dire avec calme :

– *Madame de Mersay, vous me connaissez depuis mon enfance... Je hais le mensonge... je suis franc-maçon...*

Ma mère ne voulut pas en entendre davantage.

– *Vous êtes franc-maçon, monsieur... Il vaudrait mieux pour vous et pour votre famille que vous fussiez mort !...*

Et ma mère déplia solennellement la fameuse lettre du matin. La missive était ainsi conçue :

Madame,

Un grand malheur vous menace et nous pensons qu'il est de notre devoir de le prévenir, s'il en est temps encore. Monsieur le docteur Jules Dutertre, qu'on dit devoir être votre gendre, est affilié à la secte des francs-maçons. Il appartient à cette société impie et trois fois sacrilège qui menace de bouleverser le monde sur laquelle la cour de Rome¹ a jeté l'anathème².

1. Insinuations de l'Église catholique, situées à Rome. 2. Excommunication prononcée par l'Église catholique.

Monsieur Dutertre est l'un des dignitaires de l'ordre. Il dirige, en qualité de vénérable, la loge¹ « La Sagesse », qui fonctionne dans notre ville, peut-être à votre insu, car le mal a besoin de l'ombre. Nous avons des preuves irrécusables du fait que nous avançons. Nous les tenons à votre disposition. Pour recevoir satisfaction immédiate, vous n'avez qu'à vous adresser à la librairie catholique de Pensol.

Au surplus, madame, nous vous offrons un excellent criterium². Interrogez vous-même Monsieur Dutertre ; sa réponse sera une pierre de touche.

Vous nous remercieriez un jour, madame, de ne pas avoir voulu le déshonneur d'une famille noble et chrétienne.

† *Des amis inconnus*

Jules écouta silencieusement la lecture de la lettre. Il savait ma mère très capricieuse et ne doutait pas un instant qu'elle ne revînt sur sa résolution.

Nous avons alors parlé de choses et d'autres sur la terrasse ; mais, même dans notre conversation, on sentait une sorte de contrainte.

Quelques instants après, Paul, le domestique du docteur, vint prévenir son maître qu'un malade de la Bréderie réclamait ses soins. Monsieur Dutertre prit congé de nous, et, au moment où il se retirait, ma mère lui dit avec une voix mielleuse qui torture encore ma pauvre tête :

– *Je fais le plus grand cas de votre loyauté et de votre franchise, Monsieur Dutertre, mais je suis peinée de vous jurer sur mon salut que ma fille ne sera jamais la femme d'un franc-maçon. Venez nous voir comme ami, mais n'espérez rien... rien.*

Mon père affirma que telle était aussi sa manière de voir.

Le docteur devint tout pâle ; mais, dominant son émotion, il dit avec un douloureux sourire :

– *Oh ! vous ne serez pas si cruels... Vous êtes bons et généreux... vous ne voulez pas me tuer...*

Il n'y eut pas de réponse. Jules se retira les yeux baignés de larmes, en nous saluant respectueusement.

Toi seule, ma bonne Louise, peux comprendre mon chagrin. J'aime Jules, et je suis certaine qu'il est digne de mon amour. Son cœur seul l'a conduit

1. Association de francs-maçons. 2. Critère.

à demander ma main. Jeune homme, il a rempli un engagement d'enfance. Depuis hier, ma mère ne parle que des dangers de l'association maçonnique. Sa colère la rend injuste. Elle avait loué le docteur de sa franchise ; elle dit maintenant qu'il n'a que de l'audace et du cynisme... Je parlerais jusqu'à demain ; je suis si malheureuse.

Ah ! la vie est une cruelle chose, et je commence à excuser les jeunes filles qui s'ensevelissent dans les cloîtres.

Tu as pris soin de mes jeunes années, Louise. Je viens à toi, pleine de confiance, te prier d'éclairer ma mère : ton amitié et ton expérience du monde peuvent peut-être briser ce nouvel obstacle... J'espère en toi, ma sœur... L'âme brisée, je t'embrasse comme je t'aime, de tout mon cœur.

Jeanne de Mersay

Louise tenait à la main la lettre de Mademoiselle Jeanne, et, depuis près d'une heure, elle rêvait assise sur le banc du jardin de l'école.

La vieille Martrille, qui commençait à perdre patience, avait dépêché par trois fois Jean-Louis pour prévenir l'institutrice que le déjeuner était prêt. La jeune femme tout entière à ses réflexions oubliait son repas, et l'enfant, que la faim ne tourmentait pas trop, s'était mis à jouer avec les petites paysannes assises sur le perron de l'église.

La servante n'y tint plus ; elle accourut moitié furieuse moitié inquiète.

– Voyons, Madame Louise, la soupe sera froide... Hé ! Comme vous voilà pâle, seriez-vous malade, miséricorde divine ?...

– Non, mon amie, mais j'apprends une mauvaise nouvelle.

– Bonté du ciel ! Ce sont ces maudits créanciers qui veulent encore abuser de votre bonté pour vous arracher votre dernier morceau de pain... Vous ne leur avez que trop donné... Qui vous dit que tous ces comptes et recomptes ne sont pas faits à plaisir ?... Tenez, toute brave fille que je suis, je n'aurais pu consentir à me priver comme vous l'avez fait, depuis six ans... Et dire encore que vous payez et repayez sans demander des preuves ?

– La seule privation qui m'ait été pénible, c'est la tienne, Martrille.

– La mienne ! Douce sainte Vierge ! Et vous, madame, quand vous passiez vos nuits à faire de la broderie... La bougie vous crevait les yeux, et, Monsieur Jules disait que votre vue s'éteindrait à la peine...

– Console-toi, ma toute dévouée, je suis débarrassée de mes créanciers... Mon inquiétude vient de toute autre chose... Mademoiselle Jeanne est malade... et elle me mande auprès d'elle : demain, jeudi, tu demanderas l'âne de notre voisin Vincent, la Gabrielle prêtera son panneau, et nous irons à Mersay...

– À Mersay... pour entendre gronder la dame et le vieux monsieur...

– Allons, Martrille, sois bonne et indulgente comme tu l'as toujours été. Ma marraine, qui t'aimait tant, ne disait pas de mal des autres... Mais ton amitié te met en défaut... C'est toi maintenant qui fais oublier le déjeuner. Appelle Jean-Louis et mettons-nous à table.

Martrille ne fit qu'un bond du jardin à la cour de l'église :

– Hé ! Piti ! Piti !...

L'enfant accourut et embrassa sa bonne Ninille... On expédia rapidement le déjeuner, et, à deux heures, la cloche retentit pour la classe du soir.

Chapitre V

Le château de Mersay et ses habitants

Sur la lisière du Périgord et dans la partie qui touche au Limousin¹, se trouve un manoir tout fraîchement restauré.

Le château de Mersay est placé au point culminant des monticules que des géographes quelque peu minutieux n'ont pas dédaigné d'appeler collines du Limousin. La Dorne, toute frétilante d'assaies et de truites à chair de saumon, coule encaissés au milieu des rochers. Des taillis² de chênes-verts pavoisent les coteaux³ presque aussi bien pendant l'hiver que dans la belle saison : cette essence d'arbre ayant la singulière propriété de pouvoir attendre un nouveau feuillage pour abandonner sa parure.

Çà et là, des grottes à aspect bizarre, servent, dit-on, de refuge aux maraudeurs de nuit que la gendarmerie est impuissante à pourchasser dans ces dangereux repaires.

Ici, un entassement de blocs de granit, si bien équilibrés entre eux que la main d'un enfant suffit à les mettre en oscillation et que l'on prend plaisir à y faire tordre des pièces de monnaie ; là-bas, une source de purification où l'on plonge les nouveau-nés pour les préserver des fièvres de marais. C'est le pays des miracles !

Mais la merveille la plus étrange est sans contredit *La pierre des Géants* (*Lo peïro dô Géân*⁴).

L'eau, qui a été jusqu'ici fortement resserrée, possède une force immense et jaillit en flots vigoureux : la blanche écume retombe en

1. Région française qui comprend les départements de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, située presque en totalité sur le Massif central. 2. Bois composé d'arbres de petite taille que l'on coupe périodiquement. 3. Petites collines. 4. En langue limousine, variété dialectale de l'occitan, ou langue d'oc, parlée dans le sud de la France.

bouillonnant dans un bassin taillé dans le roc qui mesure trente pieds de circonférence.

Comment le colosse se trouve-t-il là ? A-t-il été creusé par la main humaine et s'il en est ainsi, dans quel but ?...

Ce bloc de granit a une histoire.

On sait que les gens des campagnes s'adonnent assez volontiers aux longues causeries du soir. C'est même une tradition dans les veillées d'hiver de réunir plusieurs voisins et – soit en pelant les châtaignes, en égrenant les panouilles du blé d'Espagne¹, ou en cassant les noix destinées à faire de l'huile – de raconter quelque historiette.

D'ordinaire, les vieux soldats de l'empire font les récits des batailles auxquelles ils ont assisté, et, les *peïri*, comme on les appelle là-bas, qui n'ont pas été militaires, disent un conte. Le répertoire est généralement assez considérable, mais, à Mersay, le récit populaire, celui qui se transmet de génération en génération, c'est la ballade de la *Pierre des Géants*.

Que de fois, dans mon enfance, j'ai frissonné en écoutant cette terrible aventure que notre vieux François nous contait devant la flambée.

*Un jour de Saint-Jean*² – il y a de cela des années et des années – les habitants de Mersay se prennent de querelle. On doit faire brûler l'arbre traditionnel. Pierre veut que ce soit ici ; Jean prétend que ce sera là. Chacun maintenant ses droits, on forme deux camps et on en vient aux mains : le frère aîné des Jeandinet voit son pouce de la main droite coupé en deux par les dents d'un combattant ; le vieux Thomassié est presque assommé dans la lutte.

Depuis cette époque, les voisins n'ont plus de relations. Au lieu de s'entraider au moment si important de la récolte, de réunir les équipages pour les durs défrichements, ils ne cherchent qu'à se faire des niches³ et à se jouer de mauvais tours... Ils sont bientôt réduits à l'indigence⁴.

Un soir de décembre que les Jeandinet ont réuni leurs amis pour la veillée, trois hommes de haute taille pénètrent dans la maison et prennent place au foyer.

Les géants sont masqués et vêtus de longues robes noires qui n'ont pour toute marque distinctive qu'un triangle rouge au milieu de la poitrine : ils font

1. Épi de maïs, appelé « blé d'Espagne » au XIX^e siècle. 2. Fête de Jean-Baptiste, le 24 juin, date symbolique du solstice d'été. 3. Espièglerie, farce que l'on fait à quelqu'un. 4. Grande pauvreté.

comprendre qu'on n'a rien à craindre, mais qu'ils veulent donner une preuve de leur force individuelle. L'un des hommes saisit les deux landiers¹ de la cuisine et les soulève à bras tendu. Le tour est joli et dépasse de beaucoup les prouesses des hercules de la foire : chaque chenet pèse plus de 50 kilogrammes ! Les bonnes femmes se signent² mais les démons ne disparaissent pas.

Un autre géant accomplit le même prodige avec la même facilité ; il en est de même pour le troisième.

Les hommes se retirent ; on les suit.

Dans la cour est déposée une meule du moulin de la Rabière. Les paysannes se tiennent sur le seuil et, armées de tous les luminaires qu'elles ont pu recruter, éclairent la scène.

Les trois géants unissent leurs efforts et parviennent à soulever cette meule d'un poids considérable. Le fardeau est alors doucement déposé et chacun des trois hommes essaye d'accomplir seul la tâche.

Peine inutile ! Ce qui se faisait à trois est impossible à l'un deux...

Les paysans accompagnent leurs visiteurs jusqu'à la lisière de la forêt des Dames. Arrivés là, les géants disparaissent...

Quelques mois après cette scène, un rocher immense se détache de la montagne et vient tomber au milieu du champ des Thomassié. Ceux-ci attellent leurs quatre bœufs et leurs deux vaches et essayent en vain de charrier³ le colosse...

C'est alors que les Jeandinet, se souvenant des géants, n'hésitent pas à offrir d'eux-mêmes leur concours. On traîne le rocher avec tous les bœufs du village jusque dans la rivière... Toutes les haines sont dissipées et le village de Mersay, reprenant ses anciennes coutumes, renaît à la prospérité.

Il y a des années et des années de cela, disait François, en terminant son conte, la cascade a tant de fois passé sur la pierre qu'elle y a creusé le grand bassin que nous appellerons toujours La Pierre des Géants, en souvenir des bienfaiteurs de ce pays.

Les trois hommes masqués ont rendu de grands services à Mersay !... Que le bon Dieu ait leurs âmes !

Et mon vieux François se signait dévotement.

Je ne sais trop si l'on doit ajouter foi à cet apologue⁴, mais on doit reconnaître que c'était là une bonne manière de nous faire comprendre à tous, grands et petits, que la solidarité n'est pas un vain mot...

1. Grande pièce métallique que l'on place dans une cheminée de cuisine, munie de crochets latéraux pour les broches et d'un récipient au sommet. 2. Font le signe de croix. 3. Transporter. 4. Récit dont se dégage une vérité morale.

À Mersay, on a autre chose à faire que de contempler du matin au soir la grande cascade. La contrée est admirablement travaillée : elle est riche par l'élevage des bestiaux, la production du blé, du sarrasin, du seigle et du colza ; quant aux vignes, il faut distinguer : la partie sud de Mersay en possède seule, on y apprécie un petit vin claret ; pour ce qui concerne les terrains touchant à la Haute-Vienne, il est facile de voir que le bon Noé¹ n'y a jamais dirigé son arche...

À l'époque où notre histoire eut lieu, aucune route praticable en voiture n'existait encore : on eût cru aller au Paradis tant les sentiers étaient difficiles, et quoique la ville de Lamète fût située seulement à deux kilomètres, il fallait une bonne heure pour arriver jusqu'au château.

Si l'on en excepte sa position pittoresque, le château de Mersay n'avait rien de bien remarquable. Son air de vétusté disparaissait sous les nombreuses réparations faites par ses nouveaux propriétaires. Le manoir, crépi à blanc, avait l'air d'une vieille coquette endimanchée avec ses tourelles blanchies à la chaux et ses mansardes recouvertes d'ardoises, tandis que le dos des toits restaient avec leurs tuiles. Seul, le parc avec ses grands arbres verts et son allée de platanes conservant un cachet d'antique origine. De la plate-forme, la vue était splendide : on apercevait la rivière entourée de vastes prairies dont l'horizon était le bleu du ciel... Le bruissement du vent dans les peupliers formait une douce et mystérieuse harmonie interrompue parfois par les grondements de la cascade...

Monsieur de Mersay, de son vrai nom Joseph Tripiat, était le fils d'un négociant de Limoges enrichi dans l'épicerie – pardon – dans les denrées coloniales. Marié à Mademoiselle Madeleine Mareau, une payse², qui arrivait au conjungo³ armée d'une dot assez ronde, il lui vint à l'esprit de planter là le commerce du papa et de convertir une partie de ses rentes en terre seigneuriale. Un journal d'agriculture tomba un beau matin sous les yeux du fils de l'épicier : il y était dit qu'un beau château et ses dépendances étaient mis en vente.

– Ce serait une bonne affaire, dit madame Madeleine Tripiat.

1. Personnage biblique lié au récit du Déluge. Sous les ordres de Dieu, il bâtit l'arche portant son nom pour échapper aux eaux dévastatrices. 2. Personne du même pays. 3. Mariage.

Il n'en fallut pas davantage pour aplanir toutes les difficultés. Le rêve de Joseph serait enfin réalisé, et, du reste, comment résister au désir manifesté par la sémillante Madeleine, une brune aux yeux de flamme, assez autoritaire pour se mettre en culotte, dès la lune de miel ?...

Quelques mois après, les jeunes époux, orphelins tous les deux et désormais libres de leur destinée, arrivaient en Périgord et prenaient possession de leur manoir.

Monsieur Tripiat pensait : ce n'était pas assez d'être châtelain, il faut aussi être noble. La belle affaire !... Le baptême patronymique se fit tout seul. On dit d'abord Tripiat de Mersay, et puis on s'accoutuma à supprimer ce vilain non de Tripiat.

Eh ! mon Dieu, pourquoi s'émouvoir d'une substitution de nom qui ne fait de tort à âme qui vive ? Jetez les yeux, je vous prie, autour de vous et faites le dénombrement des gens qui ont pris le nom d'une propriété ? La statistique, ce témoin brutal mais irrécusable, vous dira qu'elle en compte plus de trente dans un seul canton.

Parmi les gens qui portent des titres, il y a des indifférents et des orgueilleux : il importe de faire des distinctions.

Il en est qui ont subi la mode par condescendance pour des parents naïfs ou même par respect pour le souvenir de ceux qui ne sont plus. Qu'on le croie bien, ce ne sont pas ces nobles qui auront jamais la morgue aristocratique.

Monsieur Joseph Tripiat n'était pas de ceux-ci.

Ce gentilhomme campagnard avait, lui aussi, sacrifié à une mode, mais à la plus tyrannique et à la plus futile des modes : la folie des grandeurs.

Monsieur Tripiat ne se fût pas approprié la montre de son prochain, mais il n'eût pas hésité à prier un coffre-fort de lui laisser prendre un titre de marquis.

La vanité est le plus terrible des alcoolismes... Combien de Tripiat qui ont sournoisement renié le nom paternel, le vrai nom, celui qui fut porté par de braves épiciers ou par d'honnêtes paysans !

Oh ! que j'aimerais le chroniqueur assez laborieux et assez osé pour nous donner, par arrondissement et pour toute la France, les origines des blasons de contrebande.

On aurait un malin plaisir à voir certaines ambitions démasquées et aplaties : cette nomenclature servirait de tombeau au plus misérable

des préjugés. Toute la kyrielle¹ des gentilshommes d'occasion s'effondrerait sous les quolibets². Ce serait un jeu de tonneau dont tous les trous représenteraient des titres volés : les plus adroits, comme toujours, seraient ceux qui placeraient une plus grande quantité de palettes !...

Comment expliquer maintenant qu'un préjugé aussi ridicule que celui qui s'attache à la distinction des noms puisse subsister ?

Est-ce que tout le monde ne devrait pas savoir à quoi s'en tenir sur la valeur de certains titres nobiliaires, ou pour mieux dire sur la valeur de tous les titres et de toutes les particules ?...

Les francs parleurs doutent parfois de l'importance que le gros du public ajoute à une particule qui ne dit pas le moins du monde qu'une famille est ancienne et qui prouve encore biens moins qu'elle fut illustre...

– Monsieur, ne riez pas. Dans toutes les administrations, le *de* est fort considéré et un employé d'une compagnie financière affirmait tout récemment encore que son prodigieux avancement était dû à sa particule.

En voyage, le *de* est encore très utile, et tel maître d'hôtel assez maussade pour la clientèle vulgaire s'inclinera bien bas devant Monsieur de Ceci ou devant Madame de Cela.

Le sot et ridicule préjugé !... Il y a quelques années, un groupe d'étudiants s'amusa beaucoup aux dépens d'un maître d'hôtel d'une station thermale. L'hôtelier, légitimiste³ enragé, ne se cachait point pour dire qu'il préférerait traiter à meilleur compte des fils de famille que des simples bourgeois. C'était une manière d'honorer ses principes et de poser son établissement.

Ce bonhomme reçoit au milieu de la saison des jeunes gens qui portent haut la tête et tranchent du grand seigneur.

On demande leurs noms pour les inscrire au registre réglementaire et les publier dans la *Gazette des Étrangers*.

Mes gaillards – leur âge était sans pitié – s'affublent modestement des titres de comte, de marquis, voire même de duc et de prince...

Le propriétaire de l'hôtel est dans le ravissement. Quel honneur pour sa maison !... Son collègue va faire joli ! Il s'incline, s'incline, s'incline

1. Suite, série interminable. 2. Propos triviaux, mauvaises plaisanteries. 3. Royaliste.

autant qu'on peut s'incliner... au besoin, il ramperait... Excusez-le !... Il est honteux de n'avoir rien de mieux à offrir à ses hôtes.

On paye une note des plus modestes, et, au départ, les nobles seigneurs affirment en riant au légitimiste qu'il a été leur victime...

Le règne des maîtres de l'hôtel légitimiste durera autant que celui des Tripiat : les uns sont le complément forcé des autres...

Monsieur de Mersay – puisqu'il faut l'appeler par ce qui n'est pas son nom – est maire de Lamète, de par grâce du gouvernement.

C'est un homme court, et trapu. Son ventre majestueux, ses cheveux grisonnants droits et touffus sur son front comme les pointes d'un porc-épic annoncent son âge : aux semailles¹, il aura dépassé la cinquantaine.

Son visage toujours rasé de frais est fort en couleur ; le menton est double et les joues grasses à lard sont en retraite de l'alignement. La main est robuste, les doigts gros et poilus sont carrés à leur extrémité. Somme toute, la tête classique d'un mari heureux et cocu.

Imbu de tous les préjugés, clérical jusqu'à la moelle, l'officier de l'état civil est parfaitement illettré en toutes choses.

Il écrit volontiers *Nous maires*, comme s'il y en avait trente-six. Au fond, il a grandement raison d'employer le pluriel, car sa femme est son plus zélé collaborateur dans l'administration de la commune.

Madame de Mersay, née Mareau, a quarante-cinq ans sonnés. On dit vulgairement qu'elle a donné une légitime consécration aux embarras de tête de son cher époux.

Dans sa physionomie, la ligne est correcte et ne manque pas d'une certaine finesse. La taille est élevée, beaucoup trop même, vu les cinq pieds de hauteur de son mari. Le nez est droit, les lèvres sont pâles et minces. Des cheveux noirs ne font que mieux ressortir un teint d'albâtre.

Au moral, la mairesse ne vaut pas trente deniers. Elle a toujours eu cette singulière idée de croire que l'on peut s'en donner à cœur joie tant que l'on a la ressource du confessionnal.

Madame de Mersay commence à perdre de sa verdeur. Elle est à l'âge critique de la femme, et elle s'aperçoit déjà qu'il faudra bientôt renoncer à ses rêves de dame aimable. Elle se rattrape sur tout ce qui

1. Période agricole où l'on sème les grains.

touche au côté religieux... Il faut la voir marcher aux jours de procession, la tête haute, le geste onctueux, remplaçant volontiers le bedeau pour faire placer les enfants sur deux rangs.

C'est un sous-curé dans la force du mot.

Un prédicateur audacieux l'a surnommée « l'Étoile du catholicisme » et, depuis cette époque, il y a eu en elle comme une sorte de révélation intérieure. Elle a des visions : elle croit avoir une missive évangélique. Joseph admire et se tait.

Au reposoir¹ de la Fête-Dieu², elle donne des ordres ; à l'ouvroir³ des ordres, à la municipalité des ordres.

Lamète est inondé des *Annales de la propagation de la Foi*, du *Rosaire de Marie*, de la *Semaine religieuse*, et de cent autres publications cléricales. Madame de Mersay a été nommée zélatrice⁴ d'une œuvre pieuse donnant droit à trois cents jours d'indulgence plénière.

Douée d'une activité prodigieuse, elle a fait tant et si bien qu'au dernier pèlerinage, la commune a été représentée par plus de deux cents fidèles. La zélatrice a eu l'honneur de voir son nom imprimé tout vif dans le compte rendu publié par le vicaire⁵.

Quand l'évêque fit sa tournée pastorale des confirmations, toute la ville était pavisée de guirlandes et de fleurs ; un vert feuillage couvrait le sol un arc de triomphe était dressé sur la place publique. Et tout cela grâce au zèle de la mairesse. La première visite du pasteur fut pour le château de Mersay où, paraît-il, on était assez bien traité. Ce qui le faisait supposer, disaient les mauvaises langues, c'est que messieurs les curés de la campagne s'y rendaient avec plaisir. C'était comme une fourmilière de soutanes, de bas noirs et de tricornes. Les mécréants prétendaient que les invités y festoyaient joyeusement, et que si l'on observait le maigre du vendredi – en vertu de cet adage qu'il est des accommodements avec le ciel – on s'arrangeait de façon à ne pas trouver bien pénible l'absence des aliments gras.

Madame de Mersay, qui ne se gênait pas pour porter des appréciations parfois cruelles sur les us et coutumes de ses voisins, n'avait pas de sympathie.

1. Autel dressé dans les rues à l'occasion d'une procession religieuse. 2. Fête catholique célébrée soixante jours après Pâques. 3. Atelier où des personnes bénévoles effectuent des travaux d'aiguille pour des ornements d'église ou au profit d'une œuvre de bienfaisance.

4. Dévote ardente. 5. Prêtre qui aide et remplace si nécessaire le curé d'une paroisse.

– Elle a des yeux d’argus¹, disait l’un.

– Une langue de vipère, ajoutait l’autre.

Mais la maîtresse était femme d’Église et partant très redoutée.

Le paysan n’aime pas les curés... Les gros sous lui coûtent à ramasser et il dit que les prêtres gagnent trop d’argent avec leur casuel². Malgré tout, le paysan est crédule et superstitieux.

Malheur à l’esprit fort qui se dispenserait d’aller à la messe le dimanche !... Si l’esprit fort se cassait un bras ou perdait une jambe, on ne manquerait pas de dire que Dieu l’a puni.

Dans un village voisin de Mersay, un cordonnier se montrait peu assidu aux offices du dimanche.

Une épizootie³ ravageait les étables : on avait dit des messes basses et des messes chantées : les bœufs mouraient toujours... Ce fut comme un éclair. La colère divine s’appesantissait sur la contrée : il fallait châtier le cordonnier irrégulier.

Sans le secours du curé de Lamète, le bonhomme eût été massacré.

Pour sauver sa peau utile à tous les points de vue à son état, il consentit à se rendre à l’église. Ses compatriotes l’y conduisirent en grande pompe et l’épizootie cessa comme par enchantement...

L’habitant de la campagne vit du produit de son sol et des bénéfices réalisés sur son bétail : il s’en prendrait à Dieu lui-même lorsque sa récolte est détruite ou que ses bœufs sont sur la paille. C’est un être inconscient qui accepte comme un dérivatif l’holocauste qui se présente.

Le paysan n’a pas appris dans les livres à se consoler par la philosophie : le stoïcisme⁴ est lettre morte pour lui. Il est paysan ; il agit en paysan, et voilà tout.

1. Très pénétrants. 2. Revenu donné au curés par les fidèles en certaines occasions.

3. Épidémie qui frappe des animaux. 4. École philosophique de la Grèce antique, fondée par Zénon de Kition, caractérisée par une attitude morale d’une grande fermeté dans la douleur ou le malheur.

Chapitre VI

Un plan de bataille

Jeanne de Mersay était assise avec sa mère dans le grand salon du château.

Jeanne est le rayon de soleil de cette demeure. C’est le type idéalisé de la beauté grecque avec ses cheveux blonds noués en longues tresses et un visage où se reflètent les qualités de son cœur. Ses yeux noirs sont vifs, brillants et animés, sa peau fine et rosée laisse apercevoir par transparence un réseau veineux azuré : tous les signes, hélas ! d’une maladie qui ne pardonne pas.

Un mot suffira pour peindre son âme. Si vous voulez lui être agréable, ne dites pas qu’elle est belle, laissez comprendre qu’elle est bonne.

La jeune fille que la déception de la veille rendait toute pensive s’occupait à un travail de broderie. La mère lisait le récit de la dernière mission évangélique et elle n’était pas sans remarquer l’expression de contrariété qui se peignait sur le visage de sa fille. Elle interrompit sa lecture et posa son livre sur une petite table à ouvrage placée à ses côtés.

– Toujours aussi triste, ma Jeannou aimée ? (Elle la nommait ainsi dans la familiarité.)

Jeanne leva sur sa mère des yeux humides de larmes.

– Viens m’embrasser, mignonne ; c’est bien vilain d’être boudeuse...

– La jeune fille ne se fit pas prier pour embrasser plusieurs fois sa mère.

– Tu m’en veux encore, Jeannou. C’est moi qui suis la cause de tes pleurs. Tu l’aimes donc bien ?...

– Ma mère...

– Aussi, c’est un peu ma faute : j’ai eu le tort d’encourager une amitié

d'enfant... Jeannou, il faut être raisonnable... Je n'ai rien de plus cher au monde que ma fille... L'univers entier ne contient pas un trésor plus aimé que ma Jeannou si dévouée et si bonne... C'est vrai, n'est-ce pas ?... Eh ! bien, écoute-moi. À dix-huit ans, une jeune fille ne sait juger ni du passé, ni de l'avenir, ni de certaines considérations sociales imposées par le présent... Laisse ta mère te guider dans la vie. Épargne-lui la douleur de ne pouvoir satisfaire ce que tu prends pour un attachement sérieux et qui, au fond, est tout simplement un enfantillage. Crois-moi : j'aurais été la plus heureuse des femmes d'obéir même à ton caprice le plus léger. On subit le contact de ceux que l'on aime... Tu paraissais si heureuse d'obtenir notre consentement à ton mariage avec Monsieur Dutertre que, peu à peu, la contagion me gagna moi aussi. Hier encore, je me faisais une fête de penser que ton fiancé serait le premier à démentir l'horrible nouvelle...

– Ma mère, soyez juste et bonne comme vous l'avez toujours été. Vous avez loué Jules de sa bonne foi.

– Loué ? pardieu, c'était une manière polie de ne pas trop brusquer la retraite : j'avais été un peu vive sur le moment. Mais la réflexion m'est venue et avec la réflexion, de sombres pensées... Que serais-tu devenue, enfant, si cette union maudite s'était réalisée, si des cœurs amis n'avaient pris le soin de nous prévenir à temps ?... Ma fille, la femme d'un franc-maçon !... Mais tu n'y songes pas ?... Ton inexpérience te voile l'horreur de cette situation... Oh ! je serais morte de douleur et de honte... Tu ne peux comprendre combien j'étais effrayée de penser que ce mariage pouvait se faire... Oh ! mon Dieu ! l'excommunication majeure !... mais c'était la damnation éternelle !... Une mère a le droit et le devoir de veiller sur sa fille, de la protéger contre elle-même. Femme d'un franc-maçon !... L'oubli des pieux devoirs... le déshonneur, peut-être... Quand il me vient à l'esprit que ma fille a été à deux pas de l'abîme, je sens que ma tête s'en va... Je deviens folle. L'enfant eût maudit sa mère... Jeannou, tu es encore bien jeune : à ton âge les chagrins sont bien vite oubliés ; nous te consolerons. Tu as été la dupe de ton bon cœur... quoi d'étonnant à cela ?... J'ai eu la faiblesse et l'imprévoyance de tolérer ici Monsieur Dutertre : vous vous étiez élevés ensemble, et, tout naturellement vous éprouviez une commune sympathie. Il en eût été de même avec tout autre compagnon de tes jeux...

– Mais, ma mère, nous étions fiancés et Jules n'a abandonné Paris qu'à cause de ce mariage...

– Ton imagination se peuple de fantômes ; il faut au plus vite chasser toutes ces chimères de ton esprit... Essayeras-tu au moins d'obéir à ta mère ?

– J'obéirai, ma mère, en tout et toujours.

– Je n'attendais pas moins de ma Jeannou aimée.

La conversation fut interrompue par l'entrée d'un domestique annonçant Madame Louise Berthier.

– Cette bonne Louise, dit Jeanne, en allant à l'avance de son amie.

– Vous devenez bien peu visiteuse, Louise, fit Madame de Mersay.

– Vous m'excuserez, madame : j'ai beaucoup de travail pour préparer les élèves aux examens d'août...

– Encore de nouveaux lauriers pour votre école... mais savez-vous que c'est très joli cela ? On en parlait encore, l'autre jour, et nous étions tous d'avis que l'école communale n'avait jamais été aussi habilement dirigée...

– C'est vrai, bien vrai, Louise, ajouta Jeanne.

– Vous êtes trop indulgentes, mesdames. Le mérite revient surtout aux jeunes filles studieuses dont l'éducation m'est confiée.

Madame de Mersay reprit la parole :

– Allons, allons, ne vous faites pas si modeste, vous avez la meilleure part dans tous ces magnifiques succès...

À propos, et Jean-Louis, qu'en faites-vous ? Pourquoi ne pas l'amener ici avec vous ?

– Nous l'avons laissé à Lamète chez ma voisine, Madame Boyet. La vieille Martrille m'a accompagnée... Les chemins sont si mauvais que n'étant pas aussi bonne cavalière que Mademoiselle Jeanne, je risque cent fois de me rompre le cou...

– Ne me parlez pas de cet affreux sentier. Il y a longtemps que la nouvelle route devrait être tracée. C'est la faute de l'agent voyer¹. Mon mari doit porter la question devant le conseil municipal ; j'en causerai avec monsieur le préfet.

Jeanne venait de se lever.

– Si vous le permettez, ma mère, je ferai profiter Louise du temps admirable qu'il fait aujourd'hui ?

1. Personne chargée de gérer et d'entretenir la voirie.

– C’est cela, faites un tour de promenade. Notre excellente amie voudra bien m’excuser si je ne puis l’accompagner ; j’ai plusieurs lettres à écrire...

Les deux amies n’attendent pas longtemps pour profiter de l’occasion qu’elles avaient d’être seules. On avait tant de choses à se dire.

Laissons Madame Mersay à ses correspondances et attachons-nous aux pas de Jeanne et de Louise.

Les jeunes femmes ont déjà franchi le perron du château ! Elles ont hâte de se rendre à la charmille¹ du jardin où elles pourront causer en toute sécurité. Les murs ont quelquefois des oreilles, mais personne n’aurait songé à en prêter aux clématites embaumées et aux liserons bleus qui commençaient à pousser là-bas.

Ces jolis liserons forment une des plus grandes distractions de Mademoiselle de Mersay. Un jardinier s’occupe de la serre, mais elle s’est réservé le soin de diriger ces mille clochettes qui, bien épanouies, réveilleraient tout un monde, si elles étaient aussi tympanes que parfumées.

Jeanne est si heureuse de l’arrivée de son amie qu’elle l’embrasse moitié riant, moitié pleurant.

– Comme tu es bonne, Louise. Mon joli rêve va, j’en suis certaine, se réaliser.

– Un rêve ?...

– Oui, et un beau rêve... Après cette scène affreuse où ma mère terrifia mon fiancé, mon premier soin fut de me retirer dans ma chambre pour te faire part de mes infortunes. Ma lettre cachetée et expédiée par notre dévouée Françoise, je me mis au lit et j’essayai de dormir. Mon sommeil était troublé par un cauchemar... Mes parents refusaient de consentir à mon mariage. Je voulais mourir... L’idée du suicide fut ensuite remplacée par un violent désir de m’enfermer à tout jamais au couvent des Carmélites²... J’étais au cloître prête à prononcer des vœux éternels, lorsque tu m’es apparue annonçant que tu avais l’ordre de m’emmener... La victoire était gagnée... C’était une vie de bonheur qui commençait... Mais tu ne réponds pas, Louise ?

– Petite Jeanne, jeune fille, j’ai moi aussi rêvé de belles choses... La désillusion a été si prompte et si cruelle que tu me pardonneras de ne plus croire aux rêves...

1. Berceau de verdure. 2. Religieuses appartenant à l’ordre du Mont-Carmel.

– Mais enfin, pourquoi ne conserverais-je pas une lueur d’espoir ? Je suis fiancée à Jules depuis mon enfance ; nos familles se connaissent et s’estiment. Sa position vaut plus que la mienne. Ma mère reviendra sur sa décision. Reprocher à un homme une chose sans vouloir l’entendre, ce n’est ni juste, ni généreux. Et après tout, la seule objection, c’est que Monsieur Dutertre appartient à une société secrète. Ce n’est pas là une raison sérieuse ?...

– C’est un obstacle bien difficile...

– Difficile !... si ma mère pensait que Jules est un malhonnête homme, je comprendrais sa résistance. Mais non, elle reconnaît qu’il a toujours été loyal et elle le renvoie sur une dénonciation anonyme. Ma foi, j’ignore absolument ce qui se fait et se dit dans les réunions secrètes, mais je ne croirai jamais qu’un homme puisse être très honnête dans le monde et devenir un scélérat, dès qu’il pénètre dans une loge...

– Tu raisones à merveille, Jeanne, mais ton bon sens, battu en brèche par les préjugés, ne convaincra personne. C’est un sophisme¹, je le veux bien, mais l’expérience te forcera bientôt à constater que la plupart des femmes subissent l’influence d’une éducation fatale. C’est une question de milieu... En vertu de la charité chrétienne, on peut pardonner à un homme d’avoir été un voleur, on ne l’excuse jamais d’être franc-maçon, d’appartenir à la secte infâme...

– D’où il faut conclure que toutes les sociétés maçonniques sont composées de malhonnêtes gens ?

– C’est la conclusion forcée de la masse d’un public prévenu. Il n’y a rien d’entêté comme un préjugé. Je m’empresse de te dire que la croyance du vulgaire repose sur d’odieuses calomnies. Berthier était membre de l’atelier *La Sagesse* ; il n’a pas été heureux dans ses spéculations commerciales, mais on ne peut pas dire qu’il ait agi avec mauvaise foi... S’il eût voulu écouter son associé Thiébault, nous pouvions facilement réunir une somme assez ronde et nous fixer à l’étranger. Avant le fatal événement, il me prit à part : « Vois-tu, Louise, il faudra payer, tout payer. Si tu ne peux y arriver toi-même, recommande bien à l’enfant de faire honneur à la famille, si un jour le sort lui sourit. Tu m’as demandé souvent ce que nous faisons dans nos réunions le vendredi soir ? J’ai répondu par un mot de conven-

1. Raisonnement faux malgré une apparence de vérité.

tion : la bienfaisance ; sois certaine que nous apprenons aussi à rester honnêtes. » Jeanne, à force de privations, nous avons soldé nos créanciers. Le monde nous en est-il plus reconnaissant ? Non. Tu entendras dire partout que Berthier le franc-maçon avait mis un joli magot de côté, et que sans cela, la veuve n'aurait pu se libérer en cinq années...

– Louise... Les gens sont bien cruels...

– Aussi, la lutte me paraît peu aisée. Combattre chez ta mère, si rigoriste¹ dans tout ce qui, de près ou de loin, touche à la religion, un préjugé entretenu par toutes les personnes de son entourage, je crains bien que ce ne soit une tâche au-dessus de mes forces... Tout est contre nous. La réponse suivra fatalement la demande. Que fait-on dans les loges ? Le mal, puisque l'on se cache... En vérité, que pouvons-nous répondre à cet argument ?

– Mais, si tu citais à ma mère l'admirable conduite de Berthier, refusant de partir pour l'étranger avec un argent qui ne lui appartenait pas, et te demandant avant d'aller mourir une promesse solennelle de payer ses dettes ?... Peut-être consentirait-elle à réfléchir ?

– Ne crois pas cela. Une personne superstitieuse est, pour des faits qui ne s'associent pas avec ses idées ordinaires, plus incrédule que saint Thomas. Il faudrait faire toucher la plaie, c'est-à-dire ouvrir les loges... Je n'ai pas les clefs, et encore ce moyen réussirait-il ?

– Alors, tu désespères... Ma seule ressource est de m'enfermer dans un couvent, si le docteur ne donne pas sa démission.

– Pas si vite en besogne, Jeanne, un peu de calme... Il ne faut pas jeter ainsi le manche après la cognée²... Je ne désespère pas... Je pourrais même ramener ta mère à une salutaire réflexion... Mais comment agir avec les personnes qu'elle fréquente ? Le vicomte des Blastiers ne présage rien de bon. Il me paraît suspect ; je ne serais même pas éloignée de croire...

– Qu'il est l'auteur de la lettre anonyme : c'était aussi mon idée. Son étonnement parfaitement joué quand ma mère lui a montré l'écriture...

– L'étonnement et l'indignation, sans doute ?

– C'est bien cela... Il faisait des gestes tragiques : « On vous rend service, chère madame, j'en conviens, disait-il ; on préserve une

1. Qui respecte de manière très stricte, voire outrée, les règles et principes de la religion ou de la morale. 2. Se décourager par lassitude ou dégoût.

famille chrétienne d'un malheur irréparable, mais une dénonciation est toujours un acte infâme. » Et puis le vieil hypocrite s'est engagé dans de longues dissertations sur les peines méritées par les dénonciateurs...

– De mieux en mieux ; je ne m'attendais pas à moins du cher homme... Et monsieur l'abbé est-il venu aussi ?

– Non. Depuis trois jours, il n'y a pas eu de partie de manille¹ le soir.

– Très habile, l'abbé Guéraud... Toujours réservé... Ah ! nous avons à lutter contre forte partie. Il nous faut de l'adresse et du courage ; nous arriverons peut-être à découvrir le dessous des cartes ; mais n'oublie pas que tes moindres faits seront observés... Maintenant, raisonnons un peu sur les données qui nous sont fournies. Si la lettre a été adressée de Paris, c'est que l'estimable correspondant a grand intérêt à rester inconnu. Monsieur Jules Dutertre n'a point d'ennemi dans la capitale. Nos pressentiments étant absolument les mêmes, formons une hypothèse. Pas de jugement téméraire ; supposons pour un instant que la lettre anonyme émane du vicomte et de l'abbé, et disons-nous que la méchanceté seule n'a pu les guider dans cette affaire ; qu'il y a un intérêt majeur que la suite révélera et attendons... Te sens-tu capable de faire semblant d'abandonner tes idées d'enfant – ainsi que dit ta mère – et de paraître aux yeux de tous ne pas témoigner trop de répulsion pour le mari qui te serait proposé ?

– Mais, Louise, je ne vois pas où tu veux en venir ?

– Voici : je parie cent contre un qu'avant un mois le vicomte des Blastiers demande ta main pour son neveu !

– Armand de Boistel ?... Merci de la préférence.

– Enfin, si mes prévisions se réalisent, nous trouverons peut-être tout aussi bien le moyen de confondre les dénonciateurs.

– Je comprends, c'est une nouvelle corde à ton arc... Mais j'oubliais de te dire que le vicomte fera tout ce qui dépendra de lui pour t'éloigner de Lamète. Dernièrement – on ne me croyait pas si près – j'ai pu saisir ce lambeau de phrase : *Je déteste votre institutrice*.

– Le cher monsieur a bien tort de m'en vouloir... Je ne l'aime ni ne le hais. Et, du reste, que peut me faire sa colère ? J'ai vu tant de gens méchants et envieux, que je suis un peu aguerrie contre l'envie et

1. Jeu de cartes.

contre la haine. Remplissant consciencieusement mes devoirs, je n'ai point à redouter les foudres de monsieur le vicomte... Allons, Jeanne, ton avenir dépend peut-être de notre entretien d'aujourd'hui... Observe bien ce qui a été convenu, et tiens-moi au courant de toutes les nouvelles, bonnes ou mauvaises. La partie peut se gagner. Dès demain, je me rendrai chez Madame Dutertre pour causer avec le docteur... Je verrai aussi le père Leyroux : notre vieil ami nous donnera des conseils.

– Mais, digne amie, si tu allais te compromettre en allant chez Monsieur Dutertre ?

– Me compromettre ?

Et Louise regarda Jeanne avec des grands yeux étonnés.

– Pardon, je t'ai fait de la peine... Je vais effacer par un bon baiser.

Madame de Mersey venait d'apparaître au moment où sa fille embrassait l'institutrice.

– À la bonne heure. Bravo ! Madame Berthier !... En vérité, vous êtes seule capable de rendre la gaieté à notre petite Jeanne.

Tout cela était dit d'un ton légèrement ironique sur lequel Louise ne se méprit pas.

L'institutrice prit congé de ces dames ; elle ne voulait pas attendre la nuit pour traverser le pays des miracles.

L'âne de Vincent était préparé. On se mit en route, et on arriva à Lamète, clopin-clopant, Louise constamment troublée dans ses réflexions par les soubresauts, mêlés de signes de croix, qu'une feuille valsant dans l'air ou qu'un oiseau battant des ailes éveillaient chez sa superstitieuse compagne.

Chapitre VII

Le docteur Jules Dutertre

En termes de théâtre, la place de Lamète cumulait les emplois de grands rôles et d'utilités.

Aux jours de frairie¹, venaient, pêle-mêle, s'y installer le marchand forain avec ses tourniquets ployant sous les porcelaines colorées ; l'homme aux larges épaules, hercule dans la journée, et le soir, danseur de corde ; l'avaleur de sabres effilés et d'étoupes² enflammées ; les manèges de chevaux de bois et les montagnes russes ; le tir au pistolet, avec sa grande pancarte : *Au plus adroit* ; le charlatan assez habile pour étouffer les cris de son client, au milieu du roulement de la grosse caisse et des éclats de la contrebasse ; le géant chinois et la demoiselle de deux cents kilos ; la diseuse de bonne aventure ; le montreur de bêtes féroces ; la femme-torpille, avec ses secousses électriques pour deux sous ; en un mot, tous les artistes en plein vent, en voiture et en tréteau de la contrée.

Quand arrivaient les foires grasses³ d'août et de janvier, la scène était réservée aux bestiaux roux chantés par Pierre Dupon. La municipalité n'oubliait pas de faire annoncer par les journaux du pays que le marché serait abondamment pourvu d'animaux de toutes sortes.

La place des Ormeaux – on la nommait ainsi à cause de ses arbres plantés en quinconce⁴ – avait à ses côtés les plus belles constructions de la ville, la sous-préfecture, l'hôtel de ville – une trinité fort explicable, mairie, justice de paix et salle de théâtre – et les habitations de tous les bourgeois aisés.

1. Fête de village. 2. Résidus grossiers de textiles. 3. Foire où les producteurs viennent exposer leur viande grasse. 4. Plantation d'arbres disposés par groupe de cinq : quatre aux angles d'un carré et le dernier au centre.

La famille Dutertre occupait une maison à volets verts et à balcon de pierre faisant face à la sous-préfecture.

Après avoir terminé ses études au collège de sa ville natale, Jules Dutertre était allé à Paris pour y suivre les cours de la faculté de médecine. Il avait obtenu tous les succès de prix et de concours que l'on peut désirer. La soutenance de sa thèse avait été si brillante, que les professeurs de l'École conseillèrent au jeune interne de l'Hôtel-Dieu¹ de tenter les épreuves de l'agrégation. Sa facilité d'élocution le disposant tout naturellement à l'enseignement, il deviendrait rapidement l'un des médecins les plus distingués de la capitale.

La fin des études du docteur coïncidait avec la douloureuse guerre de 1870². Jules Dutertre voulait se rendre utile ; il n'hésita pas à se joindre à cette cohorte de jeunes gens qui, au moment du danger, se trouvant en âge de servir la patrie ne marchandèrent à la France, ni leur santé, ni leur intelligence.

Témoin cette admirable petite légion de l'École normale supérieure³ si vaillante au plateau d'Avron, parmi laquelle se trouvait un de nos plus chers camarades qui serait l'espoir de l'Université, s'il n'en était déjà l'honneur !

Le médecin résista aux sollicitations de ses parents et se fit nommer aide-major à une ambulance. Pendant le siège, il fit preuve de tant de dévouement et de courage que le gouvernement le nomma chevalier de la Légion d'honneur. Ses anciens camarades de l'École consacrèrent cet acte de justice en ouvrant une souscription dont le montant fut employé à lui offrir une magnifique trousse d'honneur.

Jules avait à vingt-six ans le plus bel avenir qu'un jeune homme puisse ambitionner. Tout l'engageait à rester à Paris, sa fortune personnelle lui permettant – si toutefois il renonçait au professorat – d'attendre une clientèle.

Mais la nostalgie est une maladie incurable. Le docteur abandonna tout pour revenir au pays où l'attendaient ses vieux parents, et où l'attendait aussi Mademoiselle Jeanne, sa belle et douée fiancée.

1. Hôpital parisien. 2. Guerre franco-allemande (19 juillet 1870 - 29 janvier 1871) qui opposa le Second Empire français et les royaumes allemands unis derrière le royaume de Prusse. 3. Établissement d'enseignement supérieur destiné à la formation d'enseignants ou de chercheurs.

La profession de médecin, à la campagne, est loin d'être une sinécure¹. Dans une grande ville, les visites se font dans un coupé bien capitonné : les rares courses à pied ne sont jamais pénibles, le médecin ayant toujours un quartier attitré ; on compte même beaucoup plus de consultations en cabinet que de visites proprement dites.

Si l'homme de l'art aime réellement sa profession, il trouve dans un commerce journalier avec d'éminents collègues, et dans les heures passées dans les bibliothèques spéciales une nourriture spirituelle qui donne pleine satisfaction à ses goûts.

Exercer la profession de médecin dans une petite localité est tout autre chose.

Pour juger la valeur du disciple d'Hippocrate², comme disait autrefois Monsieur Joseph Prud'homme³, on s'inquiète peu de savoir s'il a fait de fortes études, et s'il connaît à fond l'art de guérir. Le vulgaire l'apprécie, sans rechercher si la puissante nature, la Providence ou le hasard, comme l'on voudra, n'ont pas été pour quelque chose dans la médication miraculeuse. C'est encore là un des moindres inconvénients de la profession.

Soigner un paysan ignorant et entêté est le plus douloureux supplice que vous puissiez concevoir. Aujourd'hui, le médecin est appelé trop tard, les remèdes indiqués auraient eu de l'effet, il y a trois semaines, la question d'argent a paralysé la guérison. Demain, l'ordonnance est mise de côté ; on avait promis d'aller chercher une potion chez le pharmacien, la dépense a été évitée par la préparation d'un breuvage nuisible. Une autre fois, le client trompe sciemment celui qui voudrait être son sauveur ; il affirme avoir pris tel remède qu'il a délaissé pour cause de suspicion...

Malheur au médecin de campagne qui n'a que son métier pour vivre !... Si la nécessité le force à réclamer ses honoraires, on le quittera pour employer un confrère, et, sans le payer, bien entendu.

À Lamète, la clientèle de Jules Dutertre s'étendait indépendamment de la ville à dix kilomètres à la ronde. Il était seul pour desservir toute cette circonscription, son collègue, Monsieur Linglois, étant plus occupé de soigner ses propres infirmités que de mettre sa

1. Emploi nécessitant peu de travail. 2. Médecin grec de l'Antiquité souvent désigné comme le père de la médecine. 3. Personnage caricatural du bourgeois français du XIX^e siècle, créé par l'écrivain Henri Monnier (1799-1877).

science au service de ses malades. Trois chevaux suffisaient à peine aux nombreuses courses de tous les jours, et il fallait au docteur un tempérament bien robuste pour résister à la fatigue.

Sa situation de fortune ne le rendant pas exigeant pour les paiements, Dutertre acquit bien vite les sympathies de ses concitoyens. Et comme il se levait sans se plaindre au milieu des nuits les plus froides et qu'il prenait de l'argent seulement quand on voulait bien lui en offrir, on délaissa les vieilles coutumes. L'enfant ou la femme étaient-ils malades, on n'hésitait plus à aller chercher le bienfaiteur.

L'habitant de la campagne, amoureux de ses gros sous, est peu serré pour les cadeaux en nature qu'il donne, sans bourse délier.

Aussi, c'était dans la maison Dutertre une avalanche continue de primeurs de toutes sortes, de gibier et de poisson.

Si le médecin avait des admirateurs, il avait aussi des envieux.

Beau garçon, d'une taille élevée, robuste, de manières distinguées, aussi brune que sa fiancée était blonde, il avait l'affabilité d'un homme du midi sans être pour cela entaché des vices inhérents aux Méridionaux¹ : il était savant et faisait en sorte de ne le point paraître.

Plus d'une mère eût fait des sacrifices pour conquérir un tel gendre, mais les mamans ne s'aventuraient pas à faire parler pour Noémie, Juliette ou Élise, sachant d'avance que Mademoiselle de Mersay était la préférée.

Quelles bonnes gens que les Dutertre et comme la vie s'écoule paisible dans cette aimable famille !...

La mère, bonne et douce comme une sœur des pauvres ; Monsieur Dutertre vert comme un pommier après la floraison, sain et svelte comme un brochet de rivière.

C'est une vraie sensitive² que le père Dutertre ! Au demeurant le meilleur des hommes, mais aussi le plus singulier des originaux. Sa boutonnière est toujours fleurie ; son visage est toujours riant.

Chez lui, le sentiment de l'égalité est poussé à un tel point qu'il traite le bon Dieu lui-même en camarade, selon le bien ou le mal qui lui arrive. Il s'est fabriqué une prière qu'il répète matin et soir : « À mon Dieu, je vous prie, de me pardonner mes offenses comme je vous pardonne les malheurs dont vous m'accablez trop souvent. »

1. Qui vit dans le midi, au sud de la France. 2. Personne excessivement sensible.

La prière n'est pas respectueuse, mais le bonhomme n'y met aucune malice. S'il traite le bon Dieu sur un pied d'égalité, il ne parle de son fils que chapeau bas. Le vieillard n'a qu'un culte, qu'un idéal, son Jules. Les moindres paroles de Jules sont des oracles, ses moindres vœux des ordres formels.

Il le nomme son Apollon¹.

On peut lui pardonner : ses connaissances mythologiques ne sont pas très étendues. Il s'est arrêté au premier nom qui a frappé ses oreilles. Le vieux Dutertre sait qu'Apollon personnifie le dieu de la beauté et cela lui suffit.

L'amour paternel l'aveugle à un tel point qu'il arrête parfois les passants pour leur louer les qualités de cœur de son fils.

Dans les conversations les plus sérieuses, il interrompt pour dire :

– Mon Apollon n'eût point fait comme cela...

S'il s'agit du récit d'une bataille ancienne ou moderne, le souvenir du siège de Paris se représente à son esprit. Ses petits yeux gris brillent comme des braises :

– Ah ! si mon Apollon eût été là !...

Brave père !... Quand son Dieu lui manque, il rentre, en sournois², à la maison.

Il décroche silencieusement le portrait de l'aide-major³.

C'est plaisir de le voir tapoter sur la toile enluminée et de l'entendre dire :

– Hé ! mon Apollon, tu n'es pas resté en arrière... On t'a décoré sur le champ de bataille... tu es l'orgueil de mes cheveux blancs... Je t'aime cent fois mieux que moi-même et je voudrais pouvoir mourir pour toi... À ces moments de délire, le vieux Dutertre a des larmes dans la voix. Un regain d'orgueil illumine son visage. Il lui semble que la toile est vivante et que son Apollon peut l'entendre.

Si le docteur servait la messe à Satan⁴, je crois, Dieu me pardonne, que le « vieux » chanterait au lutrin⁵ pendant la cérémonie.

Jules Dutertre appartenait tout entier aux idées modernes.

Il consacrait ses loisirs à des études d'économie politique publiées dans une grande revue de Paris.

1. Dieu grec de la lumière. 2. En dissimulant ses sentiments. 3. Grade militaire. 4. Nom propre donné au diable. 5. Pupitre élevé servant dans les églises.

Le vieux qui avait voté oui au plébiscite¹ lisait les articles de son fils : il jurait sur son âme que sa sottise avait été grande et qu'on ne l'y reprendrait plus.

Mais aussi que de prévenances de la part du docteur, que de sincère affection pour ses vieux parents !...

Quelle fête lors de son retour de Paris, à la pensée qu'on allait réaliser le mariage, un rêve depuis si longtemps caressé !

Les Dutertre qui connaissaient de longue date les aimables caractères des Mersay, craignaient – sans oser l'avouer – que leur enfant n'ait pas au milieu de sa seconde famille toutes les joies dont il était digne. Madame de Mersay était si cléricale qu'elle rendrait peut-être la vie assez dure à un gendre fort indifférent en matière religieuse... Mais Jeanne était si bonne que les vieux se consolait à la pensée que la belle-mère ne voulant pas de maître chez elle consentiraient à ce que les époux fassent de Lamète leur résidence ordinaire.

Dans les conditions où se présentait la demande en mariage, il semblait à tous qu'il n'apparaissait rien de disproportionné dans l'union projetée. Les Dutertre étaient pour le moins aussi riches que les de Mersay et leur réputation incontestée de vieille souche bourgeoise valait bien la désignation quasi nobiliaire dont Monsieur Tripiat s'était affublé. On eût pu dire, si Jeanne n'avait pas eu tant de qualités exquises, que les avantages penchaient du côté du docteur. Ce dernier aurait pu épouser, même dans son pays, une femme beaucoup plus riche que Mademoiselle de Mersay. Mais les enfants s'étaient élevés ensemble. Les deux familles vivant dans une grande intimité, Jules était reçu au château comme le meilleur camarade de la petite fille ; joies et douleurs du jeune âge avaient été partagées. On avait appris à s'aimer en apprenant à se connaître... Que de larmes et de regrets quand le petit ami de Jeanne fut mis en pension pour commencer ses études classiques ! C'est au milieu de ses regrets et de ses larmes que fut échangé le serment solennel de ne s'oublier jamais. Combien de fois, aux jours de sortie, la mère de Jeanne avait dû lever une punition maternelle devant la voix émue et éloquente du petit défenseur de sa compagne !...

1. Référendum organisé par Louis-Napoléon Bonaparte en 1852 pour ratifier sa prise de pouvoir.

Personne dans Lamète ne mettait en doute que le mariage ne fut célébré au retour du docteur... Et voilà déjà plus d'un an que Madame de Mersay faisait traîner les choses en longueur. La véritable cause du retard était que le futur gendre n'avait pas assez de religion et qu'il manquait d'une particule.

La femme du maire, entichée de la noblesse, savait que le neveu du vicomte des Blastiers, Monsieur le baron Armand de Boistel, ferait sa cour dès que ses études de droit seraient terminées. Madame de Mersay caressait l'idée de ce mariage, mais elle n'avait pas encore osé rompre avec la famille Dutertre. Elle était liée par un engagement d'honneur avec la mère du médecin.

La lettre signée † où Monsieur Jules Dutertre était représenté comme l'un des dignitaires de la secte maçonnique vint fort à propos mettre le comble à la mesure. L'ami d'enfance était à tout jamais évincé.

Grâce à cette circonstance, Jeanne serait baronne. La mère pourrait dire un jour : « Ma fille, la baronne. » On ne parlerait dans la famille que de barons et de vicomtes ; ce serait un joli coup de lessive pour la roture¹ des Tripiat et des Mareau !

1. État d'une personne qui n'est pas noble.

Chapitre VIII

Les braves gens

Après son départ du château, le docteur avait soigné son malade de la Brèderie et était tristement rentré chez lui. Quand Madame Dutertre le vit si pâle et si abattu, elle eut comme un éblouissement : elle cria au « vieux » qui accourut et regarda son fils sans pouvoir ni pleurer ni parler... On avait osé faire de la peine à son Apollon...

Jules conta à ses parents la singulière aventure du matin. Au moment où il s'excusait d'avoir jusqu'ici tenu cachée sa qualité de franc-maçon, son père, remis de son saisissement, l'interrompt :

– Tu n'as pas besoin de pardon, Jules. Je sais que tu n'as pas de secret pour nous ; si tu ne nous a pas mis au courant de ce détail, c'est que cela ne pouvait se faire. Tu es membre d'une société secrète : tu as accepté d'en être le président ou le vénérable, comme tu dis. La meilleure preuve que l'on y fait du bien, mon Apollon, c'est que tu y restes.

Madame Dutertre abondait aussi dans ce sens, mais avec quelques réserves. Elle avait toute confiance en son enfant, mais on disait tant et tant de mal de cette société qu'elle redoutait quelque danger.

– Fils, reprit le chef de famille, ne te désespère pas. Madame de Mersay reviendra sur sa détermination, tu peux y compter. Au surplus, puisque tu es convaincu que ton bonheur est dans ce mariage, il te sera toujours facile d'obtenir satisfaction lorsque Mademoiselle Jeanne aura atteint sa vingt et unième année... Vous pourrez alors vous dispenser des consentements...

– Mon père, je connais Jeanne... Elle fera tout au monde pour combattre chez ses parents un préjugé ridicule, mais elle n'agira jamais contre leur gré, et moi-même, serais-je honnête en employant un pareil expédient ?...

– C'est bien, mon Jules, dit la mère. Tu es si délicat dans tes actes que tu as toujours peur de mal agir... Allons, prends courage, bien que Madame de Mersay m'accuse – ainsi qu'elle le fait de tout le monde – de n'avoir pas assez de religion, elle paraît me témoigner une grande amitié. Sa dévotion exagérée l'égare... C'est l'affaire du moment. Elle aime trop sa fille pour la rendre volontairement malheureuse et d'ailleurs les conditions dans lesquelles tu te présentes sont trop avantageuses pour qu'elle ne soit la première à regretter sa vivacité.

– Je ne partage pas ton optimisme, bonne mère. Si tu avais vu avec quelle fureur elle m'accablait... Pas un mot d'espoir... rien... immobile comme une statue... Oh ! je le sens bien, tout est perdu. J'aurais pu mentir, déclarer impudemment qu'on me calomniait, mais n'est pas menteur qui veut... Le piège était habilement tendu... Il n'y a que des gens d'Église pour avoir de ces ruses infernales...

– Qui donc soupçonnerais-tu ? demanda timidement madame Dutertre.

– Des Blastiers et l'abbé Guéraud...

– Comment tu croirais ?...

– Pardieu, ils sont capables de tout ces c..., fit le vieux Dutertre avec un geste de colère.

– Calme-toi, Dutertre, reprit la mère. Les injures ne servent pas à grand-chose. Vois, ton fils te donne l'exemple de la modération. Sois sans inquiétude... notre vieux curé Monsieur Leyroux arrangera tout cela... Ce n'est pas lui qui chercherait à nous porter tort... Heureusement, il y a encore de bons prêtres... Monsieur Leyroux nous console des mauvais...

– La colère, en effet, n'avancerait rien, dit le docteur, mais il faut avouer que je suis né sous une mauvaise étoile. Je pars de Lamète avec une promesse formelle de Madame de Mersay ; les calomnies tombent drues sur ma tête ; je confonds les imposteurs, et il suffit d'un prétexte banal pour me renvoyer comme un homme indigne ?... J'ai tout abandonné làs-bas... Je serais peut-être devenu professeur à l'École... Je consens à rester simple médecin de campagne, préférant le bonheur à la renommée et l'on me refuse et l'on me chasse... Nous ne sommes pas nobles !...

– Eh bien, ajouta le père, si tu prends pour nobles les Tripiat et les Mareau, en vérité, tu n'es pas difficile... Les grands-pères qui

voyageaient avec des havresacs¹, des colporteurs², quoi... Mon Apollon est trop beau pour eux !...

Jules essaya de donner du cœur à ses parents. Il savait combien sa mère souffrait, lors de ses plus petites contrariétés. Il connaissait son père bon homme dans l'âme, mais plein de haine quand il le voyait malheureux. Le vieux Dutertre aurait pu se porter à quelque extrémité fâcheuse qui eût compromis à tout jamais la situation. Aussi Jules s'empressa-t-il de clore la conversation par ces paroles joyeuses en apparence :

– Laissons pour ce soir ce pénible sujet... Votre affection me reste, mes vieux, il y a là de quoi m'empêcher de mourir... J'ai mon travail qui absorbe tous mes instants... Le temps est le meilleur des remèdes pour les douleurs morales... J'essaierai d'oublier. Du reste, rien n'est compromis encore. Madame Berthier qui est une fine lame se chargera peut-être du soin de convertir celle qui ne voudrait pas être ma belle-mère. Notre institutrice trouvera quelque batterie d'un nouveau système... Toi, ma mère, tu seconderas de ton mieux les efforts de notre amie. Mon père et moi, nous imiterons la prudente conduite de monsieur l'abbé et du vicomte des Blastiers, nous nous tiendrons à l'écart, au poste d'observation... Femmes contre femmes, la lutte sera plus égale... et plus courtoise...

Ces mots prononcés, chacun se retira pour prendre du repos. On s'était mutuellement trompé en se donnant du courage.

Il est bon quelquefois de mentir.

Depuis bien longtemps la famille Dutertre n'avait été aussi affligée. Les vieux passèrent la nuit à chercher quelque moyen de conciliation ; ce qui ne leur servit qu'à se torturer inutilement la tête.

Le lendemain de cette pénible soirée, Louise obéissant à la promesse qu'elle avait faite à Jeanne se rendait chez les Dutertre. Elle était assez libre pour se présenter sans aucun cérémonial dans cette maison amie. L'institutrice fit part des impressions qu'avait produites sur elle son voyage à Mersay, elle avait pensé d'abord que le meilleur plan de campagne consistait en ce que le docteur déclarât hautement avoir donné sa démission de membre de la loge. Mais ce système présentait

1. Sac se portant sur le dos. 2. Commerçants ambulants qui vendent des marchandises à domicile.

plusieurs inconvénients : un noble caractère se fût refusé à cette combinaison, et ensuite, on courait la chance de ne pas être cru sur parole.

Le docteur interrompit la visiteuse et affirma qu'en effet il n'eût point consenti à agir d'une façon aussi hypocrite.

– Attendez, continua l'institutrice... j'ai, comme dit Jeanne, plusieurs cordes à mon arc... La nuit a porté conseil... Voyons, monsieur le vénérable, je ne vous demande pas vos secrets, mais vous voudrez bien répondre à une question... J'ai souvent entendu dire à Berthier que tout en observant la plus scrupuleuse discrétion sur vos tenues du soir, vous étiez autorisés, par le Grand-Orient de France¹, à admettre le public à certaines réunions maçonniques... Est-ce exact ?

– C'est exact... Les profanes peuvent assister aux concerts de charité, aux fêtes d'adoption... aux baptêmes maçonniques...

– Et les crèches ?...

– On peut aussi visiter les crèches, avec une autorisation spéciale.

– Alors vous pourriez nous offrir des cartes pour assister à vos belles cérémonies ?... Madame de Mersay ne refuserait certainement pas de visiter vos établissements de bienfaisance...

– Ne croyez pas cela, Madame Louise. Et le qu'en dira-t-on ?... La malheureuse femme n'oserait jamais tenter une pareille aventure... Elle mourrait de frayeur... Au surplus, nos modestes ressources ne nous ont pas encore permis de créer des crèches à Lamète...

– Qu'importe ?... La ville de Pensol en possède... votre titre de franc-maçon est le seul obstacle à votre bonheur et à celui de Jeanne... Eh ! bien, si Madame de Mersay ne veut pas voir avant de croire et de juger, je prierai Madame le Broussais, directrice de la crèche Saint-Paul, de me servir de mentor². Je ferai le compte rendu exact de mes impressions, et, comme toutes ces dames vont s'empresser d'exécuter la franc-maçonnerie et ses œuvres, je combattrai pied à pied tous leurs arguments... On est brave pour ceux que l'on aime...

Les yeux de Louise rencontrèrent à ce moment ceux du docteur : l'institutrice sentit comme un frisson courir à travers tout son être...

– Madame Louise, on ne vous croira pas... Les dames de Lamète vous traiteront de visionnaire ; elles ne voudront plus vous voir... Tous les salons vous seront fermés...

1. Fédération des associations de francs-maçons. 2. Guide.

– Jeanne est ma meilleure amie. Pour elle, je n’hésiterai devant rien...
 – Madame Dutertre pressa les mains de l’institutrice.
 – Vous êtes bonne et je vous aime.
 Le docteur reprit :
 – On fait un épouvantail de la franc-maçonnerie... On prête à nos sociétés une influence qu’elles n’ont pas et qu’elles n’ont jamais eue... Les idées ténébreuses n’ont rien à faire dans nos réunions et les dames de Lamète seraient les premières à rire de leur frayeur si elles pénétraient dans nos temples... Une loge est un lieu paisible où les plus honnêtes gens de la ville vont fraterniser ensemble, échanger leurs idées et s’instruire les uns les autres... rien de plus. L’atelier *La Sagesse* ne vaut-il pas mieux que le café de Madame Tibet où l’on joue gros jeu et où l’on boit des consommations malsaines ?... Eh bien ! une mère de famille préférera que son fils perde son argent et sa santé au café du Commerce que de le savoir dans une loge maçonnique...
 – Pardon, Monsieur Dutertre, je ne viens pas défendre les cafés en général et le café du Commerce en particulier, mais permettez-moi de vous dire que l’on sait tout ce qui s’y passe et que l’on ignore absolument ce que vous dites et ce que vous faites pendant vos réunions...
 – C’est là l’écueil, je le reconnais, et je suis de ceux qui demandent que la franc-maçonnerie ouvre les portes de ses temples au grand public.
 – Vous n’êtes pas un bien terrible franc-maçon.
 – Je suis sincère, Madame Louise, en vous affirmant que le jour où le public sera suffisamment armé contre les préjugés de ce monde, tous nos secrets et tous nos mystères sortiront d’eux-mêmes des fenêtres de nos ateliers.
 – Ce sera alors la fin de l’institution ?
 – Non : il restera encore des temples ouverts à la charité et à l’esprit de tolérance.
 – Enfin, agissons chacun de notre côté : vous en amoureux ; moi en philosophe... Mais, Monsieur Dutertre, il est un autre point sur lequel je dois appeler votre attention... Depuis quelques jours, Jeanne dit que sa respiration est gênée... elle a des douleurs qui ne sont pas naturelles...
 Jules Dutertre eut un soubresaut. Il regarda longuement l’institutrice :
 – Presque toutes les jeunes filles ont un tempérament délicat... Jeanne n’est pas dangereusement atteinte... Je verrai Madame de Mersay

aujourd’hui même et je l’engagerai avec douceur à veiller sur la santé de sa fille...
 Quelques instants après cette conversation, Madame Dutertre accompagnait l’institutrice à son école en lui disant :
 – Noble amie, merci, mille fois merci... nous garderons toujours le souvenir de ce que vous voulez bien faire pour nous.
 À quoi Louise répondait :
 – Quand on a beaucoup souffert soi-même, il semble que c’est une consolation de s’opposer aux malheurs des autres.
 Le docteur s’était décidé à revenir au château de Mersay où l’appelait un douloureux devoir.
 Il avait menti à Louise en lui disant que les souffrances de Jeanne n’avaient aucun caractère de gravité.
 Mademoiselle de Mersay était phtisique¹ et il le savait.
 Jules avait observé la maladie de sa fiancée et chaque observation lui avait apporté une preuve de plus que Jeanne était frappée à mort. Pendant ses visites au château, toutes les fois que Madame de Mersay l’interrogeait sur l’état de santé de sa fille, il répondait qu’il ne fallait pas avoir d’inquiétude... qu’après leur mariage, Jeanne et lui feraient un voyage dans les montagnes du Tyrol²... que l’air de Mersay n’était pas bien salubre...
 La mère de Jeanne se contentait de ces réponses évasives... sa fille était à un âge critique... à dix-huit ans, une femme n’était pas encore formée...
 Seul, le médecin connaissait l’horrible secret.
 Le bon sens, la science lui criait de s’éloigner, de profiter du refus qu’on lui opposait pour reprendre sa parole : il riait du bon sens et il se moquait de la science.
 Si un insensé se fût emparé d’un vase contenant de l’arsenic, il eût arrêté le fou en lui disant :
 – Prenez garde, ce poison donne la mort.
 Lui, il était certain que la phtisie est une maladie contagieuse et son amour ne faisait que grandir.
 Seul, il avait le secret de la beauté de sa fiancée, de sa chair transparente et de ses yeux limpides et animés.

1. Atteinte de phtisie, tuberculose pulmonaire. 2. Région alpine d’Europe centrale.

Il voyait Jeanne rosée et souriante et il savait tout seul que cette couleur de rose ne présageait rien de bon et que le réseau veineux et azuré de son front pâle était un signe fatal.

Il se disait :

– Ces lèvres décolorées, ce front qui bientôt se courbera sous la fièvre, ces mains glacées ne me font pas peur... J'aime, et c'est tout dire... Je n'ai pas à raisonner mon amour... Avoir un autre soi-même auquel on confie ses joies et ses douleurs, qui n'est heureux que par vous, qui vit seulement avec vous, qui sent son cœur bondir à vos espérances... une compagne qui s'assied au foyer et pour laquelle on dit : « la maison est triste » si elle est absente, « la maison est bénie » si sa voix s'y fait entendre... Tout ceci est un rêve que je ne veux pas faire... ma compagne à moi ne saurait être joyeuse ; sur son front jamais ne rayonnera l'espérance ; c'est une pâle fleur du Nord et je ne la changerais pas pour toutes les roses d'Andalousie¹... Poitrinaire², elle ignorera son mal... je m'y prendrai si bien... j'aurai de si douces paroles, le soir, quand sa tête chargée d'amour ploiera comme une anémone pleine d'eau... Jeanne sera entre mes mains comme une flamme qui vacille et dont le moindre souffle aurait raison... Ce souffle, c'est moi qui l'empêcherai de venir... je serai aux aguets... je saurai si bien lui dire qu'il ne faut pas désespérer... Et alors, quand je la verrai calme et reposée, j'irai tout seul pleurer ma vie...

Le docteur sonnait à la porte du château de Mersay.

Un des domestiques, le petit John, vint ouvrir.

– Madame est visible ?

– Oui, monsieur le docteur.

– Mademoiselle Jeanne n'est pas au salon ?

– Non, monsieur, mademoiselle a monté Bras-d'or, vers midi, et elle n'est pas encore rentrée.

– Il est surprenant que tu ne l'aies pas accompagnée ?

– Mademoiselle a préféré sortir seule. Elle est allée à la clairière et elle doit revenir par le chemin de la Mare-aux-Herbes.

– Tu vas m'annoncer... y a-t-il du monde ?

– Non, monsieur le docteur.

Madame de Mersay tendit la main à Jules Dutertre.

1. Région au sud de l'Espagne. 2. Atteinte de tuberculose pulmonaire.

– C'est bien à vous, docteur, de ne pas nous oublier...

– Je puis donc encore espérer ?

– Ah ! monsieur, vous vous méprenez étrangement sur mon accueil... Il a été convenu, je crois, que l'on ne reviendrait plus sur ce chapitre. Vous êtes ici en ami et vous savez bien que vous ne pouvez plus être autre chose.

– Madame...

– Je vous serai reconnaissante de ne point insister.

– Vous étiez si bonne pour moi quand j'étais enfant...

– Je ne me repens nullement de mes bontés, Monsieur Dutertre... Vous avez été le petit camarade de Jeanne... J'aime beaucoup madame votre mère... Notre maison vous sera toujours ouverte.

– Il viendra un jour, madame, où vous m'autoriserez à espérer... Soyez indulgente. Rappelez-vous qu'il y a six mois à peine je tutoyais encore Jeanne...

– Vous ne pouviez continuer ce tutoiement... Écoutez, monsieur Dutertre, je veux être franche avec vous... Ce serait peu généreux de vous bercer d'un fol espoir... La main de ma fille est promise...

– Jeanne se marie avec un autre que moi ?

– Oui, monsieur.

– Oh ! vous voulez m'éprouver encore... Ce n'est pas possible...

– Monsieur, ce que je vous dis est vrai.

– Alors, vous ne savez pas ?

– Quoi donc ?

– Mais Jeanne est malade... Il faut que quelqu'un veille sur elle.

– Vous m'avez dit vous-même que son état de santé n'avait rien d'inquiétant.

– J'ai changé d'avis... De nouvelles observations m'ont amené à penser...

La mère de Jeanne se mit à rire bruyamment :

– Tous mes compliments, docteur, tous mes compliments. En vérité, vous êtes un homme digne d'un meilleur sort...

– Vous m'excuserez, madame, mais je ne saisis pas...

– La cause de ma gaieté ; rien de plus naturel cependant... Je lis dans votre jeu : vous avez voulu me persuader que ma fille était malade et qu'il fallait vous la donner en mariage parce que vous êtes médecin... La scène est comique et les acteurs du Palais-Royal¹ envieraient la situation...

1. Théâtre situé dans le premier arrondissement de Paris.

– Pouvez-vous rire d'une chose aussi grave ?

– Je crois que vous me donnez une leçon, monsieur. Ceci passe la mesure...

On annonça le vicomte des Blastiers.

– Vous vous retirez, monsieur le docteur ?

– Oui, madame,

– Monsieur Dutertre, fit le vicomte des Blastiers, ce n'est pas aimable de nous fausser la compagnie... On dirait que je vous fais peur.

– Vous ne me faites point peur, monsieur, mais des occupations...

– C'est juste... les médecins ne s'appartiennent pas... Vous devez gagner beaucoup d'argent ?...

– La question d'argent me laisse froid.

– Avec mon neveu Armand, la question d'argent me laisse à sec.

Le vicomte avait parlé un peu à la légère ; il s'empressa de changer le sujet de la conversation.

Le docteur se dirigea rapidement du côté de la Mare-aux-Herbes, et il resta là appuyé contre un arbre, le front dans ses mains, jusqu'au moment où le pas d'un cheval se fit entendre.

Il put apercevoir de loin, sur le chemin de la clairière, une amazone¹ que les paysans saluaient avec respect.

– Jeanne ?...

Le vent emporta la voix.

1. Femme qui monte à cheval.

Imprimé par le Livre unique
41 rue Camille Pelletan
78800 Houilles
février 2009